L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1075 - VENDREDI 20 AOÛT 2010 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
* Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶ Sommaire



Filière porcine
«Les éleveurs sont toujours perdants»

C'est l'exaspération chez les éleveurs de porcs. Les cours, déjà «très bas» depuis de longs mois, ont chuté il y a quelques jours. La période estivale est pourtant le moment de l'année où les cours sont au plus haut. *p.03*

P 03 **Actualités** Côte d'Or
Prix du lait : Les producteurs gagnent la première manche

P 05 **Actualités** Nièvre
Lait : Les producteurs en campagne

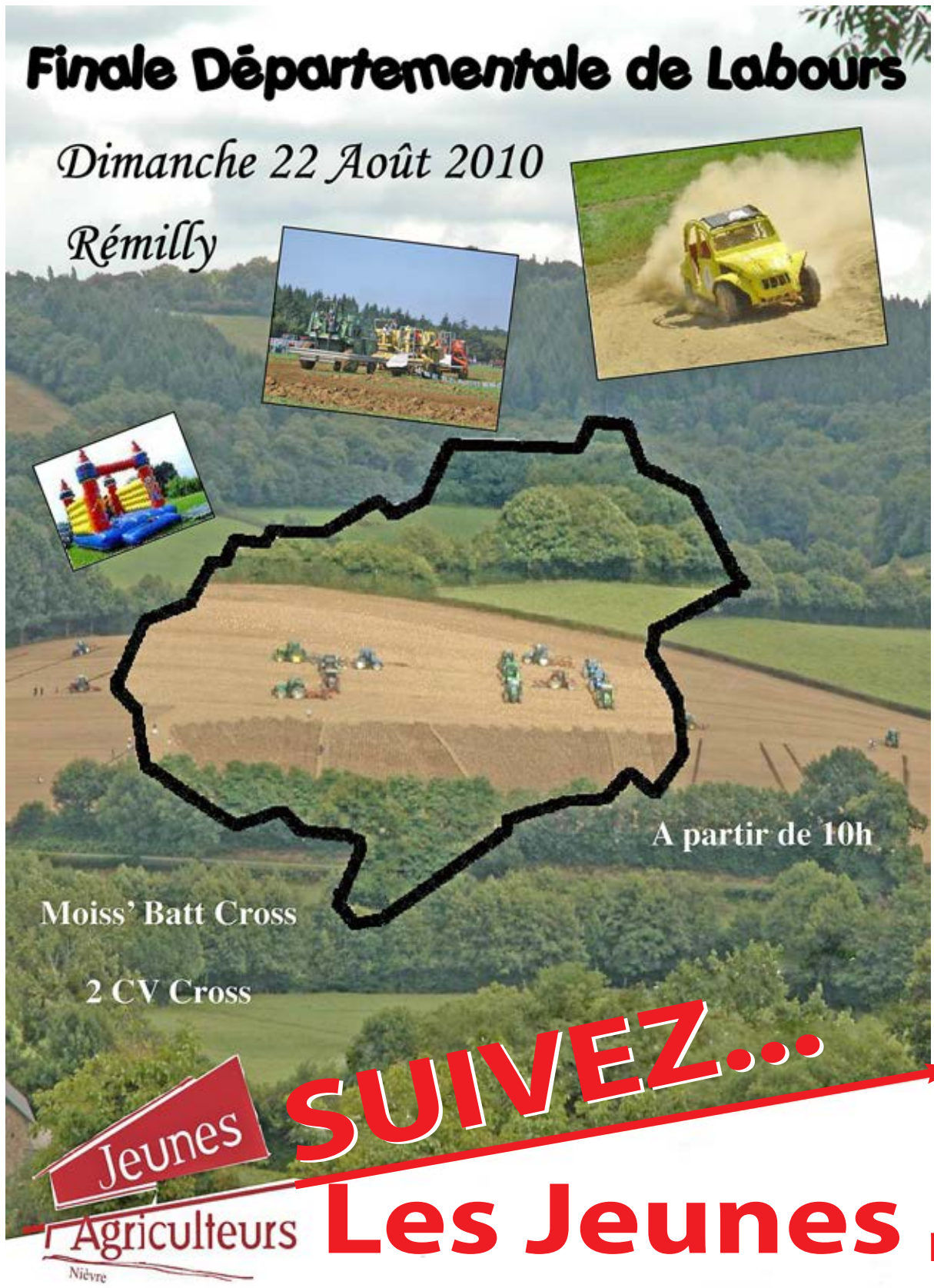
P 07 **Actualités** Yonne
Moisson : Premiers «retour» des coopératives

P 08 **Actualités** Région
Coopération Nord/Sud : De nouveaux défis pour Afdi

P 09 Filières **Cultures**
Campagne colza 2010 en Bourgogne et Franche-Comté : Tout à fait correcte !

P 12 Filières **Élevage**
Lait : «Un beau métier !»

P 13 Vie quotidienne
Environnement : Eoliennes «fatales» aux chauves-souris ?



GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00
NOUVELLE GAMME RAFAL
3200 • 3400 • 3800
Demandez UNE DÉMO
NOUVELLE CAISSE
NOUVEAU DESIGN
sodimac
LA REFERENCE EN EPANDAGE

Gamme MAGA YAMAHA
LES ACCESSOIRES
- Anti-limaces T24 Delimbe
- Pulvérisateur porté 70 L.
- Lame de 137 cm Warn avec relevage électrique
MOTOSPORT
ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers
Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Fête du Cassis les 4 et 5 septembre à Concœur

Organisée près de Nuits-Saint-Georges, cette fête à pour objectif de promouvoir et de faire connaître la filière cassis dans son ensemble (producteurs, transformateurs et utilisateurs…) Entrée libre, ouvert samedi et dimanche de 10h à 19h. Renseignements : 03 80 62 11 17, site web : www.lacabotte.com

Fête des JA de Bligny

Les Jeunes agriculteurs du canton de Bligny-sur-Ouche organisent leur troisième fête estivale le **dimanche 5 septembre** à partir de 10h. Des jeux inter-JA seront notamment au programme. Il reste encore de la place pour des exposants (emplacements gratuits). Renseignements et inscriptions au repas : 06 26 42 45 45.

Fête du charolais les 20, 21 et 22 août à Saulieu

La nouvelle édition de la Fête du charolais se déroulera à Saulieu les 20, 21 et 22 août. 200 animaux devraient participer au concours et promouvoir la viande de haute qualité et l'élevage de tradition. Mais il y aura aussi des animations, des jeux, des dégustations et des démonstrations culinaires.

Arnay le duc le 27 août en matinée

Concours national ovin
Foire vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races
Ce concours rassemble depuis plusieurs années 500 à 600 béliers, destinés à la vente.
Renseignements et inscriptions:
03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61
Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers, par tirage au sort.

Vitteaux le 28 août

22ème Concours foire de bovins culards toutes races, entrée gratuite.
Vide-greniers, stands de produits régionaux, buvette à partir de 12h00. Repas: cuisse de bœuf à la broche. 21h00 : dîner dansant ouvert à tous avec l'orchestre Calypso.
Espace Gilbert Mathieu, réservation souhaitée. Tél. 03 80 33 39 44.

Nièvre

Comices

Le comice de Montsauche-les-Settons de déroulera le week-end du **21 et 22 août**. Celui de La Charité aura lieu le week-end des **4 et 5 septembre**.

Portes ouvertes à La Nocle Maulaix

L'EARL Néant, à La Nocle Maulaix, prépare sa journée portes ouvertes du **22 août**. Le dimanche entier (à partir de 10h00) sera consacré à la visite de la fromagerie (fromages de vache), randonnées équestres et pédestres, jeux divers et balades en calèche. Un déjeuner sur réservation (03 86 30 86 74) est prévu ainsi qu'une vente de produits du terroir (miel, escargots, foie gras, jambon, pain, poulet, jus de pomme, gâteaux, vins, porcelaine, perles, vannerie, peinture sur verre...).

Championnat de France de tracteurs pulling dans le Morvan

Comme il y a deux ans, les JA du canton de Château-Chinon accueillent une manche du Championnat de France de tracteurs-pulling. Ce sera le **dimanche 29 août** à Saint-Hilaire-en-Morvan (lieu-dit «*Mouasse*»). A partir de 10h, les tracteurs pulling, des machines surpuissantes et surdimensionnées, assureront le spectacle pour le bonheur des petits et des grands. En parallèle, une démonstration de foin à l'ancienne sera réalisée par des adeptes des machines d'autrefois. Renseignements auprès de Cédric Bernier (06 26 28 50 23),

Yonne

Labyrinthe de maïs

Tous les jours **jusqu'au 31 août** et les 4, 5, 11 et 12 septembre, de 14h à 19h, le labyrinthe de maïs de la ferme des Glaciers, à Saint-Martin-du-Tertre, ouvre ses portes au public sous la forme d'un jeu de piste ludique. Jeux animations diverses et promenades en «Rosalie». Tarifs : 6 €.
Renseignements au 03 86 64 98 24

Concours des labours à Sementron

Comme chaque année, Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organise un concours départemental des labours (en planche et à plat), qui aura lieu lors de la fête de l'agriculture, **samedi 4 septembre** à Sementron. Ce concours de labour qualifie les finalistes du concours régional de labour organisé par JA Bourgogne Franche-Comté. Les conditions de participation sont les suivantes : être agriculteur ou ouvrier agricole ou en formation agricole, être âgé de moins de 35 ans au 1er janvier 2007, être accompagné d'un commissaire.
Inscrivez-vous dès maintenant au 03 86 46 93 19 (JA 89)

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi **30 septembre** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Instants santé de la MSA pour Ancy-le-Franc

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Ancy-le-Franc, âgés de 15 à 74 ans, du **lundi 20 au jeudi 23 septembre**, de 7h30 à 11h.
Les bilans se dérouleront dans les locaux de la Communauté de Communes, 11 Place Clermont Tonnerre à Ancy-le-Franc.

Estivales de Puisaye

Les «Estivales de Puisaye» se poursuivent, avec entre autres, au programme : **Samedi 21 août** à 20h30 et **dimanche 22 août** à 15h30, au Centre de rencontres de Champignelles, opéra « Les Noces de Figaro » - Dimanche 22 août à 20h30, en l'église de Saint Sauveur en Puisaye, «nocturnes et Concertos» de Mozart - **Mardi 24 août** à 20h30, en l'église de Treigny, «Magnificat et Concertos brandebourgeois » de Bach - **Mercredi 25 août** à 20h30, au château de Saint-Fargeau, récital d'airs d'opéras.
Réservation, renseignements sur : www.estivalesenpuisaye.com tel 06 59 95 55 64

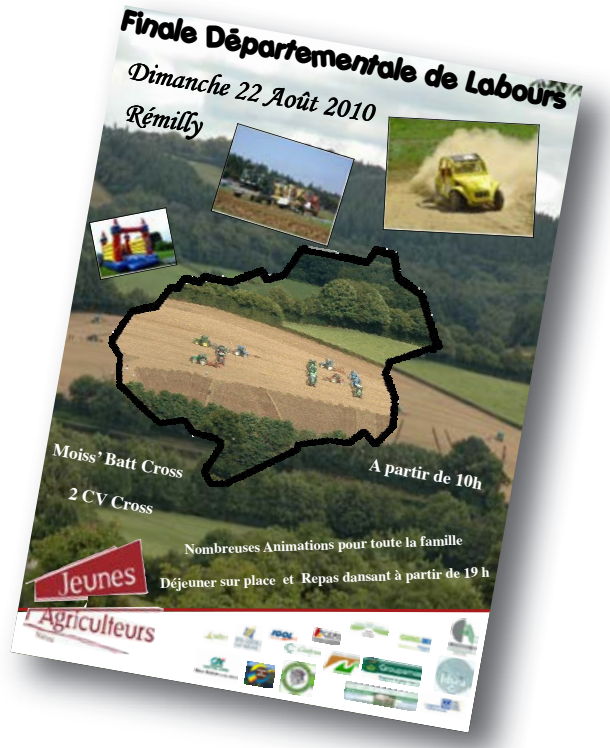
Journée conviviale à Migé

La section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne organise **jeudi 26 août** une journée conviviale à la salle des fêtes de Migé, à partir de 12h. Le matin, trois visites au choix : moulin de Migé, moulin à huile, domaine viticole).
Date limite d'inscription : vendredi 20 août
Renseignements au 03 86 49 48 20, Martine Nigon, secrétariat SDAE

Ruralité

Labour, toujours labour...

Fougueux JA et finale incontournable le 22 août à Rémilly



Les JA de la Nièvre repartent pour un tour. Ils organisent leur finale départementale de labour, dimanche 22 août, à Rémilly (canton de Luzy) sur une parcelle appartenant à Jean-Michel Bonnet.

Du spectacle, c'est la promesse que renouvellent encore les jeunes agriculteurs, pour cette finale 2010. Dès 10h30 et jusqu'à 17 heures, les meilleurs finalistes des concours cantonaux s'affronteront au labour (deux en brabant et 1 en charrue) sur une parcelle de 8 hectares. La remise des prix ainsi que les discours, qui permettent habituellement aux responsables syndicaux de faire passer des messages aux invités officiels, sont prévus à partir de 18h30. Entre temps, les JA du canton de Luzy ont concocté un programme pléthorique d'animations variées. Ainsi, des démonstrations de moiss'batt'cross, conduites par 9 pilotes nivernais, alterneront avec des démonstrations de 2CV cross, réunissant une quinzaine de mordus de toute la France, membres du groupement France 2CV cross. Côté vitrine grand public, un marché fermier, une exposition de matériels agricoles et une scierie mobile de Luzy, offriront une occasion de mieux comprendre l'agriculture et ses débouchés. Les professionnels ne seront pas en reste, avec la présence de stands des organisations professionnelles agricoles du département. Et les enfants ne sont pas non plus oubliés: ils prendront d'assaut les structures gonflables prévues pour leur amusement. Une participation de deux euros par personne sera demandée à l'entrée du parking et la restauration sera assurée: un déjeuner à 10 euros et un dîner musical à 15 euros. Comme chaque année, les JA vous attendent nombreux, le 22, pour partager un moment festif, entre jeunes et moins jeunes de tous horizons, et, surtout, dans la joie et la bonne humeur. **E.C.**

Carte Moisson FDSEA, récoltez les remises !

Des envies de loisirs, consultez votre Guide Carte Moisson 2010 et détendez-vous auprès de nos partenaires :



AVENTURE QUAD à Baubigny : -10% sur les randonnées

BOWLING DE L'EUROPE à Marsannay : tarif étudiant et location de chaussures offerte

LE GALOPIN à Brazey en Plaine :
-15% sur les balades le dimanche après-midi.
-15% sur les forfait 4 séances «*initiation*»

MÉGAZONE LAZER GAME à Chenove (jeu futuriste) :
-10% sur le jeu soit 7€ la session de 20 minutes

SARL ARC EVASION à Longvic : site de Curley(paintball, parc aventure, Tir à l'arc, Acro tir) : -10% sur toutes les activités

Filière porcine

«Les éleveurs sont toujours perdants»

C'est l'exaspération chez les éleveurs de porcs. Les cours, déjà *«très bas»* depuis de longs mois, ont chuté il y a quelques jours. La période estivale est pourtant le moment de l'année où les cours sont au plus haut. A l'image des 40 éleveurs porcins de la Côte d'Or, Bénigne Louet se dit *«très inquiet»*.



Naisseur-engraisseur porcin à Selongey en Côte d'Or, Bénigne Louet alerte sur le manque de perspectives de l'élevage porcin.

Comment interprétez-vous la récente chute des cours?
«Ce qui vient de se passer est grave. Avec le système du cadran français, l'été est toujours le meilleur moment de l'année. Or là, les cours sont descendus à 1,15€/kg alors qu'1,30€/kg est notre prix d'équilibre. Ce n'est pas normal que les prix baissent en été. Lors de la fixation des cours, il y a toujours des gens qui mettent la pression, notamment la grande distribution.
Il y a toujours une raison pour que ça baisse. Dernièrement, la météo n'était soit disant «pas bonne» : les barbecues allaient en prendre un coup et les cours ont baissé...
Finalement, les produits se sont très bien écoulés et l'anticipation à la baisse n'était donc pas justifiée. Une nouvelle fois, ce sont les éleveurs qui se sont retrouvés perdants».

Quelles sont les conséquences pour les élevages?
«Il y a beaucoup d'inquiétudes. Depuis 3 ans, nous sommes tout juste à l'équilibre, voire même en déficit. Dans cette situation, vous ne pouvez pas réinvestir. Vous n'avez pas de perspectives. Nous sommes au bout du rouleau. En plus, quand je vois la flambée de matières premières, et la hausse des céréales, des tourteaux et des charges d'entreprise....Je suis forcément très inquiet. Il faut tirer la sonnette d'alarme. Cela dit, je ne reproche pas aux céréales de remonter : le blé n'a rien à faire à 100€ la tonne. Ce que je dis, c'est que tout le monde doit s'y retrouver. Les éleveurs porcins, dans ce système, ne s'y retrouvent pas».

Pour ne rien arranger, la mise aux normes des bâtiments arrive à grand pas...
«Oui, et elle arrive à un moment où tous les éleveurs courbent le dos. En 2013, il faudra que l'atelier gestant augmente de 30% ses surfaces en rapport avec le bien-être animal. C'est une crise qui dure et on n'en voit pas la sortie. Soit il faudra réduire le nombre de truies et c'est sans doute ce que certaines personnes souhaitent. Soit il faudra agrandir et là il y aura encore plus de difficultés, les éleveurs n'ont aujourd'hui pas les moyens, sans parler de la partie administrative que tout ça engendrera...Dans le même temps, les bâtiments d'élevage, vous le savez, ont besoin d'être rénovés. Nous sommes vraiment coincés!»

Quelles sont les solutions aux problèmes des éleveurs porcins?
«J'ai vu récemment une émission dans laquelle un JA disait qu'il fallait 1,50€/kg. C'est effectivement ce qu'il faudrait pour que la production ait de l'avenir. Mais tout ça me paraît compliqué. Sérieusement, je commence à douter. Alerter les Pouvoirs publics pour obtenir des aides ? Je n'y crois pas trop. Dans les assemblées pleinières, tout le monde voit rouge quand on parle de cochons... Un élu ne prendra jamais le risque de se mettre en avant avec les porcins. On peut certes demander des aménagements à la MSA et aux banques...Encore que cela devient de moins en moins évident et les cas sont pris individuellement. Une piste que je vois : l'Etat pourrait faire quelque chose dans le cadre du Fac, voire sur certaines mesures de désendettement...De toute façon, je pense qu'on arrive au bout d'un système. Le système porcin s'est toujours voulu purement libéral. Il a toujours pensé que techniquement, on arriverait à faire face à la pression du marché. Mais on voit qu'à chaque fois que l'on gagne quelque chose sur le prix de revient, on se fait rattraper... Les grands élevages bretons, avec la concentration de l'offre, arrivent à tirer sur les prix de revient et s'en sortiront. Quant au désert côte d'orien avec ses 40 élevages, je ne sais pas».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Communiqué

Une première avancée, mais il faut rester prudent !

A coup de stickage de produits dans les GMS, de pression sur les Pouvoirs publics lors de rencontres en Préfecture et de communication auprès de l'opinion publique, la mobilisation des producteurs de lait de Côte d'Or allaient crescendo depuis deux semaines.

Les éleveurs étaient d'autant plus résolus à obtenir une augmentation du prix du lait et à dénoncer le non-respect des engagements des industriels, après une année 2009 catastrophique et une baisse de revenu de près de 50 %.

En plus de ces actions de terrain, des délégations de producteurs à l'initiative de la FNSEA –FNPL et JA, dont Nathalie Mairet, productrice de lait de Côte d'Or, et Nadine Darlot, de l'Yonne, se sont invités hier aux sièges des cinq principaux transformateurs du secteur afin d'obtenir le paiement du lait intégrant l'augmentation du prix liés à la reprise des marchés des produits laitiers.

Ainsi, toutes les entreprises, qui avaient fixé des prix unilatéralement pour le 3ème trimestre, ont pris l'engagement de revenir sur leurs annonces de prix pour la période, et certains industriels privés ont déjà communiqué l'application de 30.10€/1000 pour juillet août et septembre.

Elles ont également accepté le principe d'une nouvelle réunion interprofessionnelle la semaine prochaine.

Les producteurs de lait de Côte d'Or prennent acte de ces premières avancées. Il s'agit d'un point positif dans ce début d'accord. Mais il est important de rester prudent car les discussions sur le prix annuel et l'accrochage avec le prix allemand risquent d'être compliquées.

Bien décidés à ne pas se contenter que de cela, la FDSEA et JA appellent simplement à la suspension de la mobilisation syndicale.
Contact : 03.80.68.67.68.

FDSEA 21

Prix du lait

Les producteurs gagnent la première manche

La forte mobilisation des producteurs laitiers et l'impact médiatique des *"stickages"* en masse, ont ramené les entreprises à la table des négociations. Nathalie Mairet, exploitante et administratrice à la FNPL a vécu *"de l'intérieur"* la réunion du 12 août, elle revient sur les nouvelles perspectives offertes par ce dénouement qui va dans le sens des attentes des éleveurs laitiers français.



«Du début à la fin de la réunion, entre 11h et 17h, on a vu évoluer l'état d'esprit des représentants de l'industrie laitière. D'abord campés sur leur position, on sentait bien leur détermination à s'aligner sur le prix allemand. Mais entre la forte mobilisation des éleveurs qui ont maintenu la pression pendant quinze jours, le retentissement médiatique qui s'en est suivi et les consommateurs qui nous ont exprimé leur soutien à chaque action en GMS, ils étaient bien obligés de composer. L'intervention du ministre Bruno Le Maire a été déterminante, mais lui-même n'a pas eu le choix et s'est décidé à la fermeté sous la pression des producteurs. La Bourgogne en particulier a su se mobiliser suffisamment pour faire sortir le ministre de sa réserve.

Attendons maintenant les négociations du 18 août pour voir si les bonnes dispositions des industriels perdurent. Ces négociations sont particulièrement importantes puisqu'elles vont acter l'augmentation de prix pour la fin de l'année, sachant que nous devons arriver à +10% par rapport à 2009. Ce sera aussi l'occasion de fixer le calendrier des prix pour 2011 et de réfléchir à un nouveau mode de calcul qui permette de rapprocher les prix français des prix allemands. Du moins en termes de courbes, car tant que le problème du différentiel de charges et d'aides entre les producteurs allemands et français n'est pas réglé, aucun alignement n'est possible pour nous. Mais c'est là aussi que l'on pourra mesurer la réelle volonté des transformateurs de l'industrie laitière d'avancer dans un partenariat plus équilibré».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition, création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Fête du charolais à Saulieu

Trois jours très «*Charolais*»

Ce soir débute la 59ème édition de la Fête du charolais. Le concours des bovins se déroulera demain matin dès 8 heures. Rencontre avec un éleveur participant.

Nicolas Mazilly, 34 ans, est éleveur à la Rochepot. Le nouveau président de JA de Nolay participera à sa neuvième fête du Charolais consécutive. Depuis son installation en 2002, Nicolas n'a manqué aucun de ces rendez-vous sédélociens en présentant jusqu'à quatre animaux. Cette année, le jeune agriculteur n'amènera qu'une seule bête (une vache de 4 ans) mais tient une nouvelle fois à être présent. Pour cet éleveur Nolaytois, le concours de Saulieu présente plusieurs atouts, tout d'abord commerciaux : «*Personnellement, j'ai un boucher attitré qui vient chaque année à Saulieu m'acheter mes animaux. En participant à ce concours, les bêtes se vendent mieux et plus facilement. Si je vendais ma vache ici à la Rochepot, dans le pré, ce serait à 25-26 francs (3,9€ environ). En l'amenant à Saulieu, j'espère viser les 30 francs (4,6€), sans parler des résultats du concours. Un premier prix ferait gagner 2 francs (0,3€), un prix d'honneur ou de championnat beaucoup plus*».

Satisfaction professionnelle

Participer à ce type de manifestation est également une «*finalité*» et une «*satisfaction*» pour Nicolas: «*C'est un concours, les animaux sont mis en valeur. C'est une vraie finalité pour notre travail, un prix fait toujours plaisir et donne de la satisfaction*». Le Nolaytois apprécie également le fait de savoir où et par qui sa viande sera vendue. L'aspect «*convial*» de ce rendez-vous n'est pas non plus négligeable, «*oui, il y a ça aussi, même si l'ambiance risque d'être assez morose avec le contexte agricole. Il est toujours intéressant d'échanger entre éleveurs*». Questionné sur les points «*perfectibles*» de la fête, Nicolas souhaiterait un plus grand nombre de premiers prix pour récompenser un plus grand nombre d'éleveurs. Le JA de Nolay souhaiterait que l'évènement soit mieux valorisé : «*avec sa localisation et ce qu'il représente, ce concours devrait attirer beaucoup plus d'acheteurs*» regrette l'éleveur.

A. G

▶ Le programme

Aujourd'hui : 20h: grand chapitre de la confrérie de l'ambassade du Charolais (intronisations, repas et soirée animée). **Demain :** journée des professionnels. De 8h à 12h : concours, 12h : repas dégustation, 16h : visite officielle guidée suivie de la remise des prix d'honneur, 20h30 : soirée orchestre. **Dimanche :** journée grand public, 10h30 : messe de Saint-Blaise, 11h30: défilés des confréries, 12h : repas dégustation, expositions artisanales, spectacles, démonstrations de tractions, présentation de matériel agricole, remise des prix de la boucherie française). Entrée gratuite à l'espace Jean-Bertin. Rens. au 03 80 64 00 21.



Les éleveurs seront nombreux à amener leurs animaux cet après-midi à Saulieu. Ici, Nicolas Mazilly, jeune agriculteur du canton de Nolay.

Souvenirs, souvenirs... à Magnien

Une fête pour remonter le temps



La présence d'un battoir était essentielle dimanche : le village de Magnien est connu pour ses grandes fêtes du battoir dans les années 80 !

Le petit village de Magnien, dans le canton d'Arnay-le-Duc, organisait dimanche dernier une fête des vieux métiers de la ferme.

«*Montrer aux gens comment on travaillait il y a une cinquantaine d'années, avec le matériel de l'époque*» : tel était l'objectif de Patrick Buisson, tondeur de moutons et membre du comité des fêtes de Magnien. La participation de nombreux bénévoles, agriculteurs et collectionneurs dimanche dernier a contribué à la pleine réussite de la manifestation. Avec l'expérience des grands rendez-vous agricoles (référence aux fêtes du battoir dans les années 80 et à la fête du mouton en 2003 et 2004), l'association locale a proposé des animations qui ont été très appréciées. Les activités d'une ferme de 1950 ont été retracées durant tout l'après-midi. De nombreuses démonstrations de battage, labour, traites d'animaux et divers travaux agricoles étaient au programme. Plusieurs rappels des précédentes fêtes du village, avec notamment la reconstitution d'une transhumance de moutons, ont étoffé cette fête agricole. L'objectif des 3 000 visiteurs a été très largement dépassé. Des agriculteurs de tout l'Auxois et même des alentours avaient fait le déplacement, comme cet agriculteur de 81 ans se disant «très heureux» de revivre l'ambiance de l'époque : «*Les fêtes du battoir à Magnien ont une grande histoire ! Je voulais revenir ici. Et ce type de fête est très conviviale et retrace l'évolution de l'agriculture*». Le grand public, principalement composé de touristes et de Dijonnais, n'était pas en reste avec, il est vrai, un gros «coup de cœur» pour les animaux présents sur le site.

Aurélien Genest



Un tracteur à trois roues ! Cette moto-faucheuse, appelée justement «*trois-roues*», est originaire du Jura. «*Le centre de gravité est bas et ce tracteur s'adapte bien aux reliefs*» indique son propriétaire.



La jument avance et les roues actionnent le mécanisme de la faucheuse. Ce système serait encore présent dans quelques pays de l'Est comme la Pologne. Très ingénieux et économe en carburant...



METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Lait

Les producteurs en campagne

Comme dans de nombreux départements français, les producteurs de lait Nivernais, se sont rendus à l'appel de la FNSEA, de JA et de la FNPL dans les GMS, appelant au boycott des produits distribués par les entreprises ne respectant pas les engagements pris dans le cadre de l'accord du 3 juin 2009.



«le travail ça se respecte» **tel était le message porté par les producteurs présents lors de cette journée d'action.**

Les producteurs de lait Nivernais, sous la houlette d'André Bordet, président de la section laitière de la FDSEA, se sont dernièrement rendus dans plusieurs GMS de l'agglomération Neversoise afin de sensibiliser distributeurs et consommateurs aux difficultés rencontrées par les éleveurs et appelant au boycott des produits distribués par les industriels ne respectant pas les engagements pris dans le cadre de l'accord du 3 juin 2009. Disséminés en groupes de 5 à 6 éleveurs au travers de l'agglomération, les éleveurs ont ainsi procédés durant toute la matinée du 12 août dernier à des opérations de stickage, tout en prenant le temps de communiquer et de faire comprendre les raisons de leur colère à des consommateurs très réceptifs. Objectif de cette action: demander à l'Etat d'agir pour que les engagements pris par les entreprises soient respectés et que le prix payé aux producteurs, en contrepartie des efforts consentis pour gérer les volumes mis en marché, soit revalorisé de 31,10 €/1000 litres.

S.L - FDSEA 58

▶ JA 58

Les JA recherchent une animatrice

JA 58 recherche une animatrice en CDD. Toute personne intéressée peut adresser un CV et une lettre de motivation à Fabrice Prévotat : L'Huis-Morot - 58120 Montigny-en-Morvan.

▶ En action

Une délégation bourguignonne à Paris

Dans le même temps et suite à l'expiration de l'ultimatum lancé par la FNSEA aux industriels, une délégation d'une dizaine de responsables bourguignons était reçue par la direction de SODIAAL à Paris. A l'issue de cette rencontre, producteurs et entreprises prenaient date pour une nouvelle négociation le 18 août, les industriels ayant senti la véritable détermination de la FNSEA et des JA à ne pas laisser les producteurs s'engluer dans un marasme économique sans précédent. C'est donc une première avancée qui aura été obtenue par le réseau FNSEA/JA dans ce bras de fer avec des industriels sans foi ni loi, et qui au nom du profit ne reculent devant aucune aberration. Dans l'attente de ce nouveau round de négociation, les actions de stickage et de déréférencement menées par le réseau ont été suspendues. Malgré tout, et devant l'urgence de la situation, les producteurs ne sauraient tolérer une nouvelle ruade des entreprises et sauront dans les plus brefs délais réengager des actions visant à rappeler qu'une filière n'existe qu'au travers de l'entente et de l'engagement de ses partenaires dans des démarches responsables et respectueuses. La colère gronde dans les campagnes et la balle est dans le camp des industriels. Espérons que l'accalmie des derniers jours ne précède pas la tempête.

Cartographie des cours d'eau du bassin de la Nièvre

Pour faciliter les relations entre administration et usagers, une cartographie recensant les cours d'eau du bassin versant de la rivière Nièvre vient de paraître.

Elle permettra à tous les usagers concernés, propriétaire ou exploitant riverain, de s'y référer pour vérifier si des obligations réglementaires favorables à la préservation des cours d'eau s'imposent à eux au titre de la police de l'eau, des mesures agri-environnementales, des zones non traitées (produits phytosanitaires), de la lutte contre les pollutions par les nitrates, du règlement sanitaire départemental.
Elle évitera à chacun de prendre le risque de se mettre en infraction pour, par exemple, n'avoir pas réalisé que les travaux engagés concernaient un cours d'eau au sens du code de l'environnement.
En effet, la notion de cours d'eau n'est pas toujours interprétée de la même façon par l'administration et par les usagers, notamment pour les petits ruisseaux dont l'intérêt écologique est aussi fondamental que méconnu.
L'arrêté préfectoral n° 2010-DDT-2082 du 11 août 20 10 correspondant ne crée pas de nouvelle réglementation, il n'a d'autre ambition que de faire connaître l'appréciation de l'administration sur le réseau hydrographique.
La carte générale et la carte du territoire de chaque commune du bassin versant de la rivière Nièvre recensant les cours d'eau seront prochainement consultables :
- sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : www.nievre.gouv.
- au service Police de l'eau de la Direction départementale des territoires, 24 rue Charles Roy à Nevers.
- dans les mairies concernées.



Carte à consulter sur le site: www.nievre.gouv.

D'autres bassins versants ont été inventoriés et le travail de cartographie réalisé sera présenté aux riverains et usagers dans le courant de l'automne lors de réunions d'information publiques, selon le calendrier suivant :
- Canne, mairie de Rouy, jeudi 23 septembre, 9h30
- Colatre, salle des cérémonies - mairie de Saint-Parize-le-Chatel, mardi 28 septembre, 9h30
- Sauzay, mairie de Varzy, jeudi 30 septembre, 9h30
- Beuvron, salle des fêtes, mairie de Brinon sur Beuvron, mardi 05 octobre, 9h30
- Nohain, mairie de Donzy, mardi 12 octobre, 9h30

▶ En images...

Corbigny: retour sur un comice haut en couleurs



Des péripéties et pas mal d'adrénaline

Les courses de moissonneuses batteuses peuvent parfois réserver de réelles surprises et personne n'est à l'abri d'un renversement impromptu …
En témoigne *«l'exploit»* de JA Châtillonais fougueux mais hors-course (photo ci-contre).



Le flottage du bois pour les communes de Mhère, Gacogne et Vauclaix.





Les voûtes du canal du Nivernais pour la Collancelle.

Animation

Saint-Saulge en fête deux jours durant

C'est au cœur du département que s'est tenu le second comice Nivernais de l'année avec pour ambition de faire partager à tous le savoir faire, le dynamisme et la vitalité d'un canton ô combien fier de son identité rurale.



Comice Saint-Saulge : Le concours de labour a été l'occasion pour tous de tester sa dextérité.

D'un point de vue strictement météorologique, et malgré le fait que nous soyons en plein mois d'août, une des conclusions à tirer de ces deux jours de festivités aura été que les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas. Après Corbigny et sa chaleur estivale, Saint-Saulge aura du faire avec les caprices d'une météo digne d'un mois d'octobre qui n'aura néanmoins pas altéré la bonne humeur ambiante. Car c'est malgré tout, sous un soleil généreux que débutait la journée du samedi par le traditionnel et attendu concours de labour des JA. A quelques kilomètres du bourg de Saint-Saulge, au lieu-dit *«Lucy»*, les candidats et participants étaient nombreux à avoir gagné les terres de Denis Adam pour assister aux deux principales animations de la journée : le concours de labour et la course de moissonneuses-batteuses cross. Devant un public nombreux, les candidats appliqués rivalisèrent d'habileté et de précision pour présenter au jury une planche *«modèle»* avant que les moissonneuses batteuses cross des cantons de Corbigny, Brinon, Châtillon, Château-Chinon et Saint-Saulge ne prennent le relais et enflamment l'ambiance autour du champ de course.

Le lendemain, changement de décor mais ambiance au beau fixe. Après une courte nuit pour certains, les tracteurs et autres batteuses ont laissé la vedette aux chars pour le classique et toujours sympathique défilé. S'étirant dans tout le centre bourg et devant un public massé sur les trottoirs, communes mais aussi associations locales auront au travers de leur présentation donné un bel aperçu de la diversité Nivernaise et de la vitalité de ces cantons ruraux dans lesquels il fait bon vivre et où, malgré les difficultés récurrentes rencontrées ces dernières années, les agriculteurs (en témoigne la composition de la co-présidence du comité d'organisation de ce comice – Étienne Gauthier, Philippe Lavolée, Emmanuel Chyra et Loïc Courdray), restent moteurs du dynamisme non seulement économique mais aussi culturel de nos territoires. Rares sont les manifestations traditionnelles bénéficiant d'une telle longévité de nos jours et nous ne pouvons, en attendant la prochaine édition, que souhaiter longue vie à ces manifestations identitaires de notre ruralité.

S.L – FDSEA 58

Sécheresse

Extension des mesures de restriction

Le 10 juillet dernier, le préfet de la Nièvre avait pris un premier arrêté *«sécheresse»* pour 95 communes. La persistance de la situation de sécheresse relative a conduit à étendre les zones de restrictions d'usages de l'eau à 137 communes le 22 juillet. Le déficit hydrique étant toujours d'actualité, un nouvel arrêté préfectoral a été pris ce jeudi 12 août, concernant cette fois-ci 156 communes.

Globalement, la situation ne donne pas lieu de s'alarmer. Cependant un certain déficit de précipitations justifie une vigilance généralisée et des mesures de restriction dans certaines zones particulièrement touchées. La sécheresse se faisant ressentir de manière progressive du nord vers le sud du Nivernais, les zones concernées par la limitation des usages sont maintenues dans le nord et étendues au centre-ouest du département. Les débits des cours d'eau du Morvan, déjà impactés en juillet, voient leur baisse se poursuivre progressivement, justifiant le maintien des mesures de limitation. Le Sud-Nivernais est plus arrosé jusqu'à ce jour et ne fait donc pas l'objet de mesures spécifiques, outre la vigilance habituelle et de bonsens.

Les mesures de restrictions concernent aussi bien les usages domestiques, de loisir et d'agrément, que les usages agricoles, industriels et la gestion des plans d'eau.

En fonction de la situation de la commune, le niveau de restriction peut être différent si l'on prélève sur le réseau d'eau potable ou directement dans un puits ou une rivière. Il convient pour cela de se référer au tableau des communes figurant en annexe de l'arrêté préfectoral du 12 août.

Un effort est demandé à chacun, particulier, collectivité, agriculteur, artisan ou industriel, pour respecter strictement ces règles et adopter un comportement responsable pour limiter au maximum sa consommation d'eau.

Ces mesures qui entrent en application le 13 août et sont en vigueur jusqu'au 30 septembre 2010 seront ajustées le cas échéant au cours de la saison estivale en fonction de l'état des nappes et des débits des cours d'eau. L'application des restrictions fera l'objet de contrôles, pouvant toucher l'ensemble des usagers de l'eau, par les services de contrôle habilités.

L'arrêté préfectoral des restrictions des usages de l'eau sera consultable dès sa mise en application sur le site Internet de la préfecture www.nievre.pref.gouv.fr. Il sera également tenu à la disposition du public à la préfecture de la Nièvre - Bureau de l'environnement et de l'urbanisme, dans les sous-préfectures de Château-Chinon, de Clamecy, de Cosne-Cours-sur-Loire, ainsi que dans les mairies du département.

Pour tous renseignements (notamment détail des mesures), vous pouvez vous adresser à la DDT au 03.86.71.71.71.

Concours de labours

On laboure aux Bois de la Madeleine

Troisième édition du genre, le concours de labour organisé par l'association des Amis des Bois de la Madeleine se déroulera samedi 28 août, près de Vézelay.



Des participants de l'édition 2009, en plein effort !

Les deux éditions précédentes ont connu l'affluence et la manifestation est désormais bien ancrée dans le calendrier estival de l'Avallonnais. Organisée avec le concours des établissements agricoles de l'Avallonnais, par l'association des *«Amis des Bois de la Madeleine»*, petit hameau niché aux portes de la *«colline éternelle»*, l'épreuve de labours édition 2010 se déroulera samedi 28 août, au lieu dit *«le champ du petit bois»*, aux Bois de la Madeleine. Une quarantaine de concurrents s'affronteront, sur des tracteurs n'excédant pas 60 chevaux et avec des charrues à deux ou trois socs maximum, en deux épreuves distinctes : anciennes charrues et anciens brabants. L'occasion, comme chaque année d'admirer de vénérables attelages et tracteurs témoins de l'histoire paysanne de la région.

La journée débutera à 10 heures, avec la préparation et l'entraînement des équipages, le concours à proprement parlé débutant à 13h30. Composé d'agriculteurs le jury sera cette année présidé par le Sénateur maire de Vézelay, André Villiers, la manifestation étant placée sous la présidence d'honneur du maire de Saint-Martin-du-Tertre, Joseph Agache. Résultats et remises des prix aux alentours de 18h30. Au programme également de la journée : une exposition de matériels agricoles anciens. Quelques places sont disponibles et il est encore possible de s'inscrire (tél 03 86 33 31 80). Par ailleurs, une initiation au tir à l'arc sera animée par les *«Flèches du Morvan»* et ouverte à tous. L'animation musicale étant pour sa part assurée par le groupe de folk *«les Saboteux de Quarré-les-Tombes»*, qui feront danser les visiteurs le soir venu. Buvette et restauration assurées à partir de midi, un dîner champêtre sur réservation étant proposé à partir de 20h, autour d'un cochon de lait rôti au feu de bois.

Entrée libre. Réservation du dîner au 03 86 33 31 80 (prix 15€, boissons non comprises).

Dominique Bernerd

En bref

Plan Végétal Environnement

La date limite de dépôt des demandes de mise en œuvre du Plan végétal Environnement (PVE) est fixée au 15 septembre 2010. Imprimés et notices d'information disponibles sur le site Internet de la DDT de l'Yonne à l'adresse suivante : http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

Renseignements au : 03 86 40 19 34

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

BRUNET

ÉTANCHÉITÉ
PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux

TRAITEMENT AGRICOLES
PAR FILTRES PLANTES
DE ROSEAUX

SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Moisson

Premier «retour» des coopératives

Rencontre avec les coopératives du département pour un bilan des moissons 2010 et une *«photo»* des marchés. Premier volet cette semaine, avec les coopératives Capserval et Cerepy.

Caractérisée par une légère diminution de la récolte globale, toutes productions confondues, la moisson 2010 aura été pour Capserval comme pour les autres coopératives du département, synonyme d'une grande hétérogénéité dans les rendements. A commencer par le blé, dont l'écart type va de 50 à 90 qt/ha selon les parcelles. Si la quantité est en retrait de 10%, la qualité est là, avec une moyenne de PS supérieure à 76 et un taux protéines en augmentation d'un demi-point par rapport à l'an passé. Pour Jean-Luc Billard, directeur de la coopérative : *«la nature nous a ramené à une logique de schéma classique, qui s'était un peu inversée lors des deux exercices précédents, conduisant à de bons rendements dans les zones à potentiel important et à de moins bons résultats en terres faibles»*. Déception en revanche pour les orges en terme de rendements : le résultat de surfaces en retrait et des caprices de Dame nature. Une qualité au rendez-vous toutefois là aussi, à l'exemple des orges brassicoles de printemps, dont la moyenne de calibrage dépasse les 90%, avec des taux protéiniques inférieurs à la norme de 11,5%.



Jean-Luc Billard, directeur de la coopérative Capserval.

Moyenne de rendement en colza : de 32 à 33 qt/ha et une récolte traînant en longueur pendant plus d'un mois compte-tenu de la météo.
«Une excellente surprise !» Si jean-Luc Billard se dit satisfait à l'idée de mieux rémunérer les adhérents, compte tenu de la hausse des cours de ces dernières semaines, il reste prudent : *«n'oublions pas que les Etats-Unis vont venir tôt ou tard investir le marché méditerranéen et le risque de retournement de marché est grand»*. Méfiance également vis-à-vis d'un marché très spéculatif : *«aujourd'hui on est vraiment sur du virtuel et l'économie virtuelle, on a vu où ça nous mène… Attention danger !»* Si les incendies en Russie ont mis le feu aux poudres sur le marché des céréales, pas question pour le *«patron»* de Capserval de parler pour autant



Jean-Michel Thiault, directeur de la coopérative Cerepy.

de *«jakpot»* : *«en 2009, la plupart des exploitations n'ont pas pu couvrir leurs coûts de production et on avait bien besoin cette année d'une augmentation des prix, ne serait-ce que pour boucher les trous de l'an passé !»*
«Rendez-vous fin juin 2011 !»
La récolte 2010 ne sera pas un *«grand cru»*, selon Jean-Michel Thiault, directeur de Cerepy, caractérisée là aussi par une forte hétérogénéité. A la baisse de volume se conjugue l'incidence climatique constatée, notamment en zone de *«terres blanches»* (de l'Aillantais aux plateaux Migennois) dont les résultats déçoivent pour la seconde année consécutive : *«autrefois de vrais petits jardins, les réserves en eau ne se font plus dans ces terres là, c'est une véritable inquiétude agronomique préoccupante»*.
Satisfaction en revanche pour les blés, *«de bonne facture et sans mycotoxine»*, pour lesquels l'épisode pluvieux n'aura pas eu in fine de grande incidence. Un résultat qui, selon le directeur de la coopérative de Saint-Julien-du-Sault, devrait *«permettre à l'Yonne d'être bien référencée sur son origine et d'améliorer les qualités inférieures d'autres régions. Il est probable que notre qualité trouve cette année un intérêt indéniable pour les acheteurs du pourtour méditerranéen»*.
Les fonds spéculatifs ? *«Il est incontestable que leur arrivée amplifie de façon un peu exponentielle les variations et gomment l'aspect des fondamentaux»*.
A la question de savoir si le rôle des coopératives est aujourd'hui plus difficile que l'an passé, cette réflexion de Jean-Michel Thiault : *«plus difficile ? Certainement, car la volatilité est extrême, la présence de financiers conduisant bien souvent à de l'irrationnel. Et comme on est dans une coop de paysans, on ne sait pas ce que c'est que de l'irrationnel !»* La difficulté de la tâche ne suffisant pas à en gommer l'intérêt: *«chaque année ses problèmes, ses soucis, mais après tout, c'est le plaisir du métier !»* Un métier dont l'objectif premier est bien d'obtenir la rémunération la plus élevée possible pour l'adhérent : *«mais définir un prix au 15 août alors qu'il reste en réalité plus de 10 mois de campagne… ! Il y en a des choses qui peuvent encore se produire d'ici là ! On ne saura réellement si on a tort ou raison qu'à fin juin 2011»*.

DOMINIQUE BERNERD



En image

Ralentir... Travaux !



«Quand un arbre tombe, on l'entend, quand la forêt pousse, pas un bruit !» (Proverbe africain).

Les habitués du 37 rue de la Maladière à Auxerre auront une pensée émue pour les deux cèdres qui ornaient, fiers et majestueux, l'entrée des locaux de la FDSEA de l'Yonne. L'un allait même fêter ses 30 ans, avant qu'une tronçonneuse estivale n'en décide autrement. Abattus, mais pour la bonne cause, signe du début éminent des travaux entrepris par le nouveau propriétaire des lieux, le CER France Yonne, pour la réalisation d'un futur bâtiment où seront regroupés les occupants des deux structures actuelles. Si la météo pluvieuse de ces derniers jours a quelque peu contrarié le début du chantier initialement prévu lundi 16 août, une petite cérémonie marquera le premier coup de pioche officiel donné mi-septembre. Durée des travaux : 15 mois, pour une livraison des locaux prévue en décembre 2011. Un beau cadeau de Noël en perspective pour les différentes organisations professionnelles agricoles, locataires des lieux.

DB



Coopération Nord/Sud

De nouveaux défis pour Afdi

L'actualité d'Afdi a été riche de changements ces derniers mois. Mais les objectifs demeurent et les missions se renforcent dans un environnement en constante mutation.

Nouveaux enjeux, nouveaux défis pour Afdi qui poursuit ses missions et souhaite augmenter sa capacité de réponse, dans des pays où agriculture paysanne est synonyme de pauvreté et de sous-développement. A Madagascar, où les sections Afdi de Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et du Jura interviennent, le contexte politique a accentué l'isolement et le dénuement de populations livrées à elles-mêmes et laissées sur les bords des autoroutes des grands marchés internationaux et de l'agro-business.

C'est dans ces situations qu'Afdi trouve sa raison d'être. Comme l'explique Christian Olivier (Commission éducation au développement d'Afdi BFC) *«on n'est plus seulement dans la notion du coeur, mais dans la problématique de l'organisation mondiale de l'agriculture. Dans les pays où Afdi intervient, les paysans représentent 50% de la population, c'est une chance pour une profession. Mais dans le même temps, l'agro-business gagne du terrain et surtout des terres. Cette situation doit nous alerter car si nous n'augmentons pas nos efforts pour la défense et le développement des exploitations familiales, l'agriculture paysanne, qui n'est le plus souvent que vivrière dans ces pays, risque de disparaître».*

S'engager dans un développement pérenne

Toute l'ambition d'Afdi se concentre là : relever le défi alimentaire, dans des pays où les villes font figure d'Eldorado du désespoir. La croissance des villes et l'abandon des campagnes exigent une augmentation significative de la production agricole, ce qui suppose une vraie formation aux métiers et aux pratiques de l'agriculture, l'accès à des services, une organisation agricole digne de ce nom et des représentants agricoles formés, reconnus par les instances dirigeantes et les administrations régionales. Une vraie gageure pour Madagascar, un pays en pleine crise politique où 96% de la population vit avec moins de 2 euros par jour. Depuis le début, Afdi s'attache à développer l'appui aux organisations paysannes locales, par le conseil, l'accompagnement et la mise en place de services permettant aux paysans de produire mieux et de s'engager dans un développement pérenne.



Mais 1 technicien pour 2500 familles, comme le remarque Christian Olivier, *«c'est insuffisant pour impulser et consolider des changements profonds, pour améliorer la production et renforcer ou créer des circuits de distribution»*.

Un quintal pour l'Afrique

En 2009, comme en 2010, sous l'impulsion d'Afdi, la profession agricole s'est mobilisée en Côte d'Or en particulier, au travers de l'opération *«Un quintal pour l'Afrique»*. Grâce au don et à l'engagement de Dijon Céréales qui a su mobiliser ses adhérents, grâce aussi à l'initiative de Catherine Racle, directrice des Etablissements Bresson, qui a fait don d'un chèque de 10 000 euros à l'association, 35 000 euros ont pu profiter directement à l'action sur le terrain. Quatre organisations professionnelles de Haute Matsiatra bénéficient ainsi de l'appui-conseil de techniciens et d'un coordonateur pour développer leur projet professionnel et structurer leurs services. Ces OP malgaches portent les espoirs d'Afdi, car ce type d'organisation peut avoir un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté.



Le nouveau bureau du Conseil d'administration d'Afdi : au centre le président, Thierry Mouchon (89) ; Thomas Parent (25) et Marc Gauthier (71), vice-présidents ; Stéphane Aurousseau (58), trésorier et commission finances ; Gérard Vallet (39), secrétaire général, Chantal Tonnot (70), commission communication, Christian Olivier (21) et Sophie Fonquernie (25), commission éducation au développement.

Mais, animer, vulgariser, innover, structurer, former... demandent du temps et de la constance. Ces actions pour être efficaces doivent s'inscrire dans la durée. La vocation d'Afdi, *«c'est de faire émerger les leaders dans les organisations régionales»* explique Christian Olivier. C'est aussi de passer le relai pour répondre à de nouvelles sollicitations. 11 OP régionales attendent ce soutien sur le terrain, mais cela suppose qu'Afdi trouvent les ressources nécessaires auprès de nos propres organisations professionnelles. Il s'agit maintenant de pérenniser et de multiplier ces partenariats exemplaires. Pour Afdi c'est la survie de l'agriculture paysanne qui est en jeu. Un agriculture familiale qui peut trouver les voies de son développement avec un peu d'accompagnement et si on lui donne les moyens de s'organiser et de se structurer. C'est une vraie réponse au défi alimentaire et c'est aussi ce qui permettra d'utiliser le potentiel agricole existant au seul profit des populations autochtones.

ANNE-MARIE KLEIN



SA DESCOLLONGES

Dijon Nord — 8, Rue des Novalles — Talant — 03 80 58 29 89
Dijon Sud NOUVEAU SITE — 1, bis rue Paul Langevin — Chenôve — 03 80 51 97 75

Garage GOGIEN

Châtillon/Seine — 14, Rue Jean Giono — 03 80 91 16 04

Repères

L'accompagnement, ça marche !

La production augmente de 63% pour les agriculteurs accompagnés par les Maisons des paysans. Les paysans qui bénéficient d'un accompagnement ont une meilleure capacité à s'adapter dans des conditions difficiles. Ils innovent, mettent en place des techniques améliorées, adaptent les cultures en fonction du changement du contexte (incidents climatiques, ravageurs...)

Installation

PRI info

Côte d'Or : Vous recherchez un repreneur ou un associé ?

Le Répertoire Départemental à l'Installation est un des outils au service d'une politique visant le maintien des actifs agricoles sur le territoire en favorisant l'installation et la reprise des exploitations. Les conseillers chargés du Répertoire Départemental à l'Installation réaliseront avec vous un diagnostic de votre exploitation en vous aidant à définir les conditions de transmission de votre exploitation, celui-ci permettra ensuite à l'Odasea de vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec le vôtre.
Contact : Odasea de Côte d'Or 42, rue de Mulhouse 21 000 Dijon,
Tel :03 80 68 67 80

Saône et Loire : Un stand installation à la fête de l'Agriculture !

Le 22 août prochain se déroulera la Fête de l'agriculture à Bourbon Lancy. A cette occasion, les Jeunes Agriculteurs et l'Adasea tiendront un stand commun autour de l'installation et de la transmission. N'hésitez pas à venir à leur rencontre et à poser toutes vos questions ! Pour avoir plus d'infos sur la manifestation, vous pouvez contacter Léa Romeu, animatrice chez les JA, au 03 85 29 55 08.

Yonne : La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22

Campagne colza 2010 en Bourgogne et Franche-Comté

Tout à fait correcte !

Avec une moyenne pour les deux régions qui devraient dépasser les 32 quintaux par hectare, la campagne colza qui vient de s'achever restera une bonne année avec les prix qui se tiennent à un bon niveau. Retour sur les points clés et les enseignements à en tirer alors que les nouvelles mises en terre se profilent déjà.

Les conditions d'implantation délicates

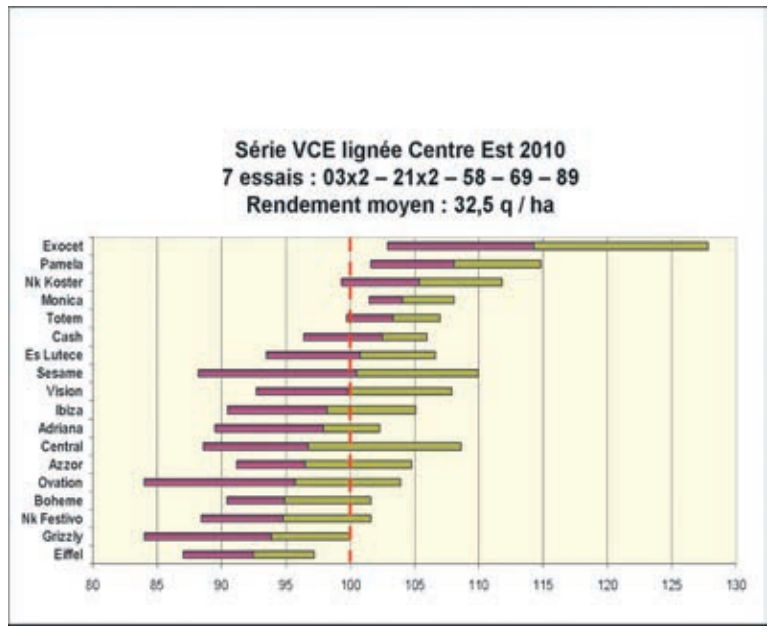
Le mois de septembre a été relativement sec. Les pluies ont vraiment arbitré la qualité de la levée. L'efficacité des herbicides est très moyenne dans de telles conditions.
Cela provoque des salissements précoces des parcelles avec notamment des graminées (repousses de céréales, brome, ray-grass, vulpin…) et plus tard des levées massives de géraniums. On note de fortes décolorations des colzas dues à la clomazone. Si les limaces sont absentes on enregistre une arrivée précoce et massive de pucerons verts engendrant des dégâts directs avec destruction de plantes sur des colzas déshydratés et peu développés. On observe également la présence de mouche du chou (jusqu'à 15-20 larves par pieds) principalement au nord de l'Yonne. Enfin le charançon du bourgeon terminal est également bien présent.
Les fortes gelées précoces de mi-octobre pénalisent les colzas les moins développés (Côte d'Or et Yonne). Mais la fin de l'automne clément a permis aux colzas de poursuivre leur croissance et de rattraper une partie du retard. Une grande majorité des colzas étaient entre 800g et 1 kg/m² de biomasse entrée hiver.

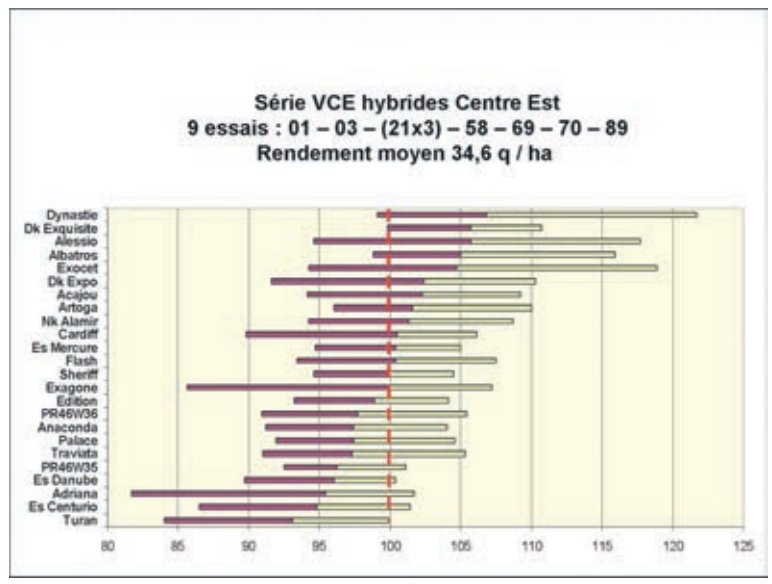
L'hiver a été très froid. La présence de neige a permis aux colzas de passer sans encombre cette période. La seule conséquence était une défoliation importante. Par contre début mars les gelées et le vent froid ont pénalisés des colzas qui venaient juste de redémarrer. Plus de 500 ha ont été retournés principalement dans l'Yonne.

Un scénario climatique en fin de cycle favorable au colza

Au printemps la reprise de végétation est tardive (mi-mars). La période de montaison est brève. D'ailleurs les colzas restent très courts. Le charançon de la tige a été bien contrôlé. Les méligèthes et surtout le charançon des siliques sont restés discrets. L'absence de pluie mais surtout les températures très fraîches pendant la floraison n'a pas permis au sclerotinia de se développer. Par contre en fin de cycle l'oïdium est apparu jusque sur siliques entraînant quelques pertes (2 à 3q/ha) malgré une arrivée tardive.
Si on note 1000 à 1500 siliques/m² de moins par rapport à l'an dernier, la phase de remplissage se fait dans de bonnes conditions au cours d'une période pluvieuse. Une première compensation se fait donc à travers la composante *«nombre de grains»*. Le poids de 1000 grains sans être exceptionnel sera très correct du fait de ce nombre de grains élevés.
Au final les rendements se situent au-dessus de la moyenne sur 10 ans. Mais c'est la date du retour des pluies, la réserve utile des sols et surtout la qualité d'implantation qui génère des écarts importants de rendement entre parcelles. Une bonne implantation a permis une bonne alimentation du colza même dans un contexte climatique pas très favorable (sècheresse).
On s'oriente vers une moyenne régionale autour de 32-33q/ha. Dans les terres profondes la moyenne va se situer à 35q/ha avec des moyennes d'exploitations pouvant atteindre 40q/ha. En terre superficielle on est autour de 28-30q/ha.

LM.Allard - CETIOM





Caractéristiques complémentaires des hybrides restaurés

Variété	Représentant	Sensibilité Elongation automnale	Sensibilité au phoma & groupe d'alternance		Sensibilité à la verse	Classification hauteur	Précocité reprise végétation	Précocité floraison	Précocité maturité	Richesse en huile
ACAJOU	Advanta	moyenne	PS	I	TPS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	mi-précoce	élevée
ALBATROS	Advanta	faible	TPS	I	TPS	haute	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	élevée
ALESSIO	Advanta	faible	TPS	I	TPS	haute	mi-précoce	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
ANACONDA	Advanta	faible	TPS	I	TPS	haute	mi-précoce	intermédiaire	mi-précoce	élevée
ARTOGA	Advanta	faible	PS/TPS*	I	TPS	moyenne	mi-tardive	tardive	mi-précoce	moyenne
CARDIFF	Syngenta Seeds	forte	TPS	I	PS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
DK EXPO	Dekalb	forte	TPS	II	S/PS*	haute	tardive	précoce	mi-tardive	moyenne
DK EXQUISITE	Dekalb	faible	PS	I	PS	haute	mi-tardive	tardive	mi-tardive	élevée
DYNASTIE	DSV / Sem-partners	faible	PS	I	PS	moyenne	mi-tardive	tardive	mi-précoce	élevée
EDITION	DSV / Sem-partners	forte	TPS	II	PS	haute	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
ES CENTURIO	Euralis Semences	forte	TPS	I	PS	moyenne	mi-tardive	précoce	mi-tardive	moyenne
ES DANUBE	Euralis Semences	forte	TPS	I	PS	haute	mi-précoce	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
ES MERCURE	Euralis Semences	moyenne	TPS	I	TPS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
EXAGONE	Dekalb	forte	TPS	II	S	haute	mi-tardive	précoce	tardive	moyenne
EXOCET	Dekalb	moyenne	TPS	II	S	haute	tardive	intermédiaire	tardive	moyenne
FLASH	Dekalb	forte	PS	I	PS	haute	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
NK ALAMIR	Syngenta Seeds	moyenne	TPS	I	PS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
PALACE	Semences de France	faible	PS	I	PS	moyenne	précoce	intermédiaire	mi-précoce	élevée
PR46W35	Pioneer Semences	moyenne	PS/TPS*	I	PS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	mi-précoce	élevée
PR46W36	Pioneer Semences	moyenne	TPS	I	PS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	mi-précoce	moyenne
SHERIFF	Semences de France	faible	PS/TPS*	I	TPS	moyenne	précoce	intermédiaire	mi-précoce	élevée
TRAVIATA	KWS Maïs France	faible	PS	I	TPS	moyenne	mi-précoce	tardive	mi-précoce	élevée
TURAN	KWS Maïs France	faible	PS/TPS*	I	TPS	moyenne	précoce	intermédiaire	mi-précoce	moyenne

* Classification provisoire

Caractéristiques complémentaires des lignées

Variété	Représentant	Sensibilité Elongation automnale	Sensibilité au phoma & groupe d'alternance		Sensibilité à la verse	Classification hauteur	Précocité reprise végétation	Précocité floraison	Précocité maturité	Richesse en huile
ADRIANA	Advanta	faible	TPS	I	PS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	mi-précoce	élevée
AZZOR	RAGT Semences	faible	TPS	I	PS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	tardive	élevée
BOHEME	Syngenta Seeds	moyenne	TPS	I	TPS	moyenne	précoce	intermédiaire	mi-précoce	élevée
CASH	Momont	moyenne	PS/TPS*	I	TPS	moyenne	mi-précoce	précoce	mi-précoce	élevée
CENTRAL	RAGT Semences	faible	TPS	I	TPS	courte	mi-précoce	tardive	mi-précoce	élevée
EIFFEL	Momont	faible	TPS	I	TPS	courte	tardive	intermédiaire	tardive	élevée
ES LUTECE	Euralis Semences	forte	TPS	I	PS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
GRIZZLY	RAGT Semences	faible	TPS	I	TPS	courte	tardive	tardive	tardive	moyenne
IBIZA	Florimond Desprez	moyenne	TPS	I	PS	courte	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
MONICA	Advanta	moyenne	PS/TPS*	I	PS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
NK FESTIVO	Syngenta Seeds	moyenne	TPS	I	TPS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	mi-précoce	élevée
NK KOSTER	Syngenta Seeds	faible	TPS	I	PS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	élevée
OVATION	Momont	forte	TPS	I	TPS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	tardive	moyenne
PAMELA	Advanta	moyenne	TPS	I	PS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	tardive	moyenne
SESAME	Semences de France	faible	PS/TPS*	I	TPS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	tardive	moyenne
TOTEM	Caussade Semences	forte	PS	I	PS	moyenne	mi-tardive	intermédiaire	mi-tardive	moyenne
VISION	CD Seeds	moyenne	TPS	I	TPS	moyenne	mi-précoce	intermédiaire	tardive	moyenne

* Classification provisoire

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Forte présence du champignon en Côte d'Or

L'ergot s'invite dans le triticale

L'*«état des lieux»* n'est pas encore totalement effectué, mais une grande partie de l'Auxois et de ses alentours semble avoir été touché par un champignon, l'ergot. Celui-ci s'est principalement manifesté dans les parcelles de triticale. Ingéré à forte dose, il peut avoir des conséquences sur la santé humaine et animale.

Auxois, Vitteaux, Bligny-sur-Ouche et bien d'autres cantons....Les parcelles de triticale, et plus particulièrement de variété Kortego, sont touchées par l'ergot. Ce champignon noir, qui peut s'attaquer à toutes les céréales, peut diminuer le rendement et surtout la qualité de la récolte. Il existe des seuils réglementaires à ne pas dépasser (1g/kg de céréales pour l'alimentation animale et 0,5g/kg pour l'alimentation humaine).

Au delà de ces taux, la récolte est déclassée. S'il en a la possibilité, l'agriculteur touché peut *«faire du triage»*. A ce titre, Dijon Céréales travaille sur la mise à disposition d'une table densimétrique (seule solution de triage réellement efficace) dans un de ses silos de l'Auxois, afin de rendre utilisable le produit pour l'alimentation animale.

Quelles conséquences ?

En 2008, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) a livré un rapport sur les conséquences que pouvait avoir l'ingestion d'ergot, à fortes doses. Chez les bovins, le dossier fait part d'une diminution de la lactation, d'enflures au niveau des pieds, de diarrhées et d'une salivation excessive accompagnée d'une soif intense.
Chez les porcins, la lactation peut être totalement stoppée. Des difficultés respiratoires sont constatées chez les ovins. Une diminution de croissance caractérise les volailles. Pour l'homme, les conséquences de l'ergot étaient bien connues au Moyen-âge. Le champignon était responsable des *«feux de Saint Antoine»* : la circulation sanguine des personnes contaminées ralentissait et provoquait de graves dégénérescences, en plus d'importantes hallucinations (le LSD est un dérivé de l'ergot).

Pourquoi cette année ?

Revenons-en à nos champignons. Pour Dominique Jacquin (INRA Dijon), les conditions météorologiques 2010 ont été *«très favorables»* avec un hiver froid et de l'humidité persistante dans les parcelles. Un *«concours de circonstances»* est nécessaire pour aboutir à l'expression du champignon. Les infections d'ergot sont les plus fortes les années où les conditions d'humidité persistent pendant les deux phases du cycle de vie du champignon. D'une part, le sol doit être humide au printemps et au début de l'été pour favoriser la germination des sclérotes. D'autre part, l'air humide et frais ainsi qu'un ciel couvert prolongent la durée de la floraison.
La probabilité pour qu'il y ait contact avec les spores de l'ergot, lorsque celles-ci sont expulsées de leur appareil végétatif, est importante (d'autant plus que la pollinisation du triticale est *«ouverte»*, ce qui facilite la pénétration du champignon dans l'épi en floraison).

▶ Enquête de l'INRA

l'Institut national de la recherche agronomique invite les agriculteurs à répondre à un questionnaire sur internet (http://www2.dijon.inra.fr/bga/umrbga/). La synthèse de ce questionnaire permettra d'en savoir davantage sur l'ergot et de lutter plus efficacement contre ce champignon lors des prochaines campagnes.

Quelques jours après la contamination, les fleurs infectées produisent un miellat contenant de nombreuses spores. Les insectes qui fréquentent ces fleurs contribuent à la dissémination du champignon.

Que faire sur les parcelles?

Michael Mimeau, technicien à Dijon Céréales, rappelle que le champignon va se conserver dans le sol durant l'hiver : *«Le labour des parcelles touchées est presque obligatoire. En effet, le sclérote ne peut pas germer s'il se retrouve à une profondeur de plus de 4 centimètres. Il faut également bien gérer le désherbage. La présence de vulpin, brome, chiendent et autres graminées adventices à l'intérieur et autour des parcelles est un facteur aggravant. Fleurissant généralement avant les céréales, elles peuvent servir d'hôtes à l'ergot»*. En outre, il est fortement déconseillé de resemer des lots de céréales contenant de l'ergot, ceci contribuerait à l'infestation des parcelles.

AURÉLIEN GENEST



Le champignon est reconnaissable par un sclérote noir plus ou moins long, directement inséré dans l'épis.

Menue paille

Démo de matériels au champ

Dans le cadre du travail mené par la Chambre d'agriculture de l'Yonne sur l'influence de la récupération de menue paille par rapport au travail du sol, une démonstration de matériels au champ s'est tenue chez Thierry Rouger, agriculteur à Villefargeau, en périphérie d'Auxerre et pionnier en la matière.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne travaille actuellement à l'acquisition de références sur la technique de récupération de menue paille. Différents essais implantés en juin, devraient fournir des premiers résultats au début de l'automne, notamment en ce qui concerne l'exportation de graines d'adventices et repousses. La demi-journée de présentation au champ d'un chantier de récupération et de pressage de menue paille aura été l'occasion de présenter les premiers résultats des tests réalisés.
Temps de travail moyen à l'ha : 44 minutes.
Temps de travail moyen d'un chantier de récupération de menue paille ramené à l'ha : entre 35 et 48 mn pour la moisson, 5 mn pour les manœuvres en bout de champ, moins d'1 mn pour la vidange des grains dans la remorque et 1 mn 30 pour celle des menues pailles. Soit un temps moyen tout compris, ramené à l'ha de 44 minutes. Sans récupérateur de menue paille, l'analyse des résidus de récolte restitués au sol après battage fait apparaître un tonnage d'un peu plus de 3 t/ha en conventionnel, pour 1,7 t/ha en bio. La récupération moyenne de menue paille se chiffrant à environ 2 tonnes/ha, contre 700 kg à 1 t/ha en bio. Quel que soit le type de cultures, le ratio est identique et le volume de menue paille représente 50% de celui de la paille. Des disparités pouvant toutefois apparaître selon le moment de la journée où s'effectue le travail.

Vendue entre 75 et 80 € la tonne

Concernant l'atelier de pressage, la démonstration effectuée a mis en exergue la nécessité de passer plusieurs fois sur l'andain afin d'égaliser la hauteur, avant la mise en œuvre de la presse à balles. Carrées obligatoirement, compte tenu des nécessités de transport, même si certaines presses à balles rondes parviennent à démarrer le noyau. Vitesse du chantier : 2 km/heure, soit environ 1 mn et 20 s pour réaliser une botte carrée de 480 kg (menue paille blé), la densité pouvant varier là aussi, selon l'heure de la journée et le taux d'humidité présent. Pression utilisée lors de la démo : 180 bars.

Outre l'intérêt agronomique pour les parcelles, la récupération de menue paille est peut-être à l'aube de son essor. Vendu aujourd'hui en Champagne entre 75 et 80 € la tonne, ce potentiel supplémentaire de biomasse sur le territoire français ne peut qu'intéresser les grands porteurs de projets de cogénération ou de méthanisation. Rappelons que le pouvoir méthanogène de la menue paille est 2,5 fois supérieur à celui de l'ensilage de maïs. Le département de l'Yonne est directement concerné, compte-tenu du nombre important d'unités de méthanisation en projet. Une étude est actuellement menée par la Chambre d'agriculture pour réfléchir à la façon d'assurer une alimentation en nombre de ces projets, s'ils se concrétisent demain.

DOMINIQUE BERNERD



Temps moyen de vidange de la benne de menue paille ramené à l'hectare : 1 minute et 23 secondes



Deux passages sur l'andain pour l'égalisation des tas avant le passage de la presse à balles.



La densité dune botte de menue paille est d'environ 25% supérieure à celle de la paille.

Fourrages

Ensilage de maïs : visitez vos parcelles !

Le constat est là : les maïs icaunais sont très hétérogènes et les dates de démarrage des chantiers de récolte seront d'autant plus difficiles à fixer.

Les premières floraisons femelles ont débuté vers le 20 juillet pour des semis groupés sur la dernière décade d'avril. Malheureusement, selon les secteurs, la pluviométrie indispensable à une bonne fécondation des grains durant cette période a été très fluctuante : de 4 à 21mm selon les secteurs sur la dernière décade de juillet. Il est possible que les fécondations de certains maïs soient pénalisées, par ce manque d'eau.

Depuis le 20 juillet, les températures sont moins élevées que les trois premières semaines où on dépassait régulièrement les 30°C. Le flétrissement des feuilles aujourd'hui sur certaines parcelles est davantage lié à un manque d'eau qu'à l'insolation ; il est variable selon la réserve hydrique des sols et amplifié lorsque le travail du sol a été réalisé dans de mauvaises conditions.

Pour les maïs semés en dérobées (du 10 au 25 mai), la situation est encore plus contrastée : en effet, les faibles températures au semis et sur le mois de juin, additionnées à une faible pluviométrie, n'ont pas favorisé le démarrage de ces maïs. Les floraisons ont débuté fin juillet et sont encore en cours pour certaines. L'absence d'eau les pénalise fortement quant à leur développement et à la fécondation.

Le tableau ci-contre vous indique les cumuls de températures selon les zones, en fonction de la date de semis. Pour les variétés précoces et demi-précoces utilisées sur le département, il faut compter entre 1 450 et 1 550°C cumulés (base 6-30).

La partie grisée vous donne une indication des cumuls de température à partir de la floraison femelle (50% minimum des soies sorties). Cette indication est importante, car on sait qu'en règle générale, un maïs a atteint le stade de maturité après avoir cumulé environ 650°C à partir de la floraison femelle. Au 10 août, un tiers des besoins en températures a été réalisé.

Entre 25 et 30% de MS , un maïs a besoin de 25°C/jour pour prendre un point de MS.

Entre 30 et 35%, la dessication est beaucoup plus rapide, il faut seulement 20°C/Jour pour prendre un point.

Lors des visites de parcelles

Environ trois semaines -1 mois après la floraison femelle, vous pouvez commencer à observer la couronne centrale de l'épi, à la recherche de la fameuse lentille vitreuse. En effet, l'apparition de cette lentille vous indique que votre maïs est à environ 25 % MS. Ce n'est qu'à partir de ce moment, qu'on peut envisager une date de récolte.

A titre d'exemple :

Vous visitez votre parcelle le 20 août, le stade de maturité estimé est de 25%.

Votre objectif de récolte est de 32% MS, il manque donc 7 points de MS.

A partir des besoins en degrés/jour estimés pour la maturation du maïs (base 6°C-30°C), vous pouvez calculer une date théorique de récolte sachant que :

- En août pour un maïs entre 25-30% MS, il faut deux jours pour obtenir un point de MS.
- Sur la 1ère quinzaine de septembre,
- un maïs entre 25-30% a besoin de 2,5 jours pour 1 point de MS.
- un maïs entre 30-35% a besoin de 2 jours pour 1 point de MS.
- Sur la 2ème quinzaine de septembre,
- un maïs entre 25-30% a besoin de trois jours pour 1 point de MS.
- un maïs entre 30-35% a besoin de 2,5 jours pour 1 point de MS.

Source Arvalis

Si nous reprenons l'exemple :

Pour atteindre 30% en août (soit 5 points), il faut 10 jours (5 points X 2 jours), nous sommes le 30 août. Il manque encore 2 points pour récolter, donc 2 jours X 2 points, soit quatre jours supplémentaires

Ainsi, on peut prévoir une date théorique de récolte au 4 septembre.

Conseils : n'hésitez pas à rentrer dans vos parcelles pour mesurer l'état d'avancement de la culture. La sélection des maïs génère des produits qui sont à maturité tout en restant vert sur pied. Il est donc nécessaire, pour une bonne prévision de la date de récolte, d'aller regarder le degré de maturité des grains.

Compte-tenu de l'hétérogénéité des parcelles, ce réflexe est encore plus vrai cette année.

Compte-tenu des déficits hydriques, on peut s'attendre à des rendements globalement inférieurs à la moyenne des 10 dernières années.

Il faut se rappeler que les maïs qui ont encore un potentiel feuilles intact ou peu entamé, ont une forte capacité à se rattraper sous condition d'une bonne pluviométrie dans les jours à venir. On observe trois types de maïs sur le terrain :

- Des maïs qui souffrent de la sécheresse, moyennement développés, avec 3-4 feuilles sèches, mais qui ont fécondé normalement. Leur capacité d'élaborer de la matière sèche reste fortement dépendante de la pluviométrie des 10 prochains jours.

- Des maïs fleuris tardivement ou dans le sec, sur lesquels on est encore en interrogation et qu'il faut surveiller. Si ces maïs s'avéraient peu riches en grains (moins de 300-500 grains/m²), la décision d'ensiler devrait se prendre sur l'état des feuilles, qui devront être encore vertes au moins au-dessus et au niveau de l'épi, au moment de la récolte.
- Des maïs relativement bien développés avec un potentiel encore dans les zones les mieux arrosées. On prévoit toutefois des rendements moyens sur ces parcelles, quelles que soient les pluviométries des 10 prochains jours.

Cumul température	ST MARDS	CRUZY	GRANDCHAMPS	ST ANDRE	AUXERRE	SAVIGNY
semis 7-10/04	1183	1203	1188	1160	1334	1209
semis 15/04	1156	1173	1158	1134	1295	1179
semis 20/04	1141	1155	1141	1120	1273	1162
semis 25/04	1111	1122	1113	1086	1230	1128
semis 30/04	1080	1089	1084	1053	1187	1095
semis 10/05	1045	1055	1044	1022	1142	1052
semis 15/5	1028	1037	1025	1006	1117	1033
semis 20/5	1011	1020	1006	990	1093	1013
semis 25/5	958	964	953	937	1032	958
Floraison femelle 10/7	423	419	417	410	450	415
Floraison femelle 15/7	349	347	346	340	374	344
Floraison femelle 20/7	275	274	276	270	299	272
Floraison femelle 25/7	208	210	206	205	227	204
Floraison femelle 01/08	141	145	137	141	155	136

Source CA89- Météo France

ALYSE YONNE
CONTACT : RACHEL ANNICCHIARICO - 03.86.94.22.15

Diversification

Des cornichons «*made in Yonne*»

Ils ne sont plus que trois producteurs à poursuivre la tradition de la culture du cornichon dans l'Yonne, qui avait fait du village d'Appoigny, au nord d'Auxerre, la «*capitale cornichonnière*» de Bourgogne.



Florent Jeannequin, exploitant céréalier et producteur de cornichons, issu d'une famille d'agriculteurs depuis six générations.

Pour l'heure, Florent Jeannequin ne décolère pas et peste après les services préfectoraux qui refusent de délivrer une carte de séjour de courte durée à l'épouse ukrainienne de l'un de ses salariés polonais. Il faut dire qu'ici, au nord d'Auxerre, sans main d'œuvre étrangère pour les ramasser, il y a longtemps que la récolte de cornichons aurait disparu : «*on avait fait un contrat avec Pôle Emploi pour embaucher une trentaine de personnes de la région et mi-juin, plus personne ne voulait venir !*»

Le temps d'alerter ses contacts et au final, 35 cueilleurs polonais, parmi lesquels de nombreux étudiants, sont venus jusqu'à Appoigny, assurer la récolte qui s'étend de fin juillet à début septembre.

Un cornichon produit à 10 heures d'avion d'ici

Outre Florent Jeannequin, la SARL légumière «*la voie des lys*», regroupe deux autres producteurs, Sylvie Molleveaux et Gérard Hup, derniers représentants à eux trois d'un passé et d'une région historiquement dédiés à la culture du cornichon. La surface se réduit d'année en année : à peine plus de 15 ha aujourd'hui, pour 600 tonnes récoltés, là où il y a encore 20 ans, 25 producteurs se partageaient une centaine d'ha. Entre-temps, la fermeture de l'usine Amora-Maille en 2004 est passée par là. Pendant quatre décennies les choses étaient on ne peut plus simples : d'un côté de la cour l'usine de conditionnement, de l'autre, le hangar de stockage des cornichons cultivés tout autour d'Appoigny, d'Ormoy à Chemilly-sur-Yonne, en passant par Bleury et Cheny. Une logique disparue, le jour où le groupe Unilever, propriétaire de l'usine, prit la «*route des Indes*» pour aller y chercher un cornichon presque moitié moins cher que son cousin éponien. Depuis, nos «*trois mousquetaires*» se battent pour que perdure une tradition familiale remontant sur plusieurs générations.

Des cornichons de «gros calibre»

Tri, calibrage, chambre froide… tout se fait désormais dans ce hangar situé voie des Lys à Appoigny, racheté lorsque l'usine s'est arrêtée. Cultivés sans insecticide ni herbicide, avec juste un fongicide de temps en temps pour préserver le milieu, les cornichons de l'Yonne sont achetés à 95% par une société d'import export autrichienne, «*Pinto Austria*», dont le marché s'étend sur une partie de l'Europe de l'Est. Une destination qui a quasiment enterré la tradition locale du «*petit cornichon*», pour passer au «*gros calibre*», préféré des Allemands comme des Polonais. La fourchette de production s'étendant de 70 fruits à 25 fruits au kg. Objectif aujourd'hui pour Florent Jeannequin et ses associés : «*développer notre clientèle de particuliers venant s'approvisionner à l'entrepôt, ainsi que celle des grossistes et négociants*». Il est vrai qu'après l'épisode Amora-maille qui représentait 90% de leur activité et a bien failli les entraîner dans sa chute, les trois producteurs sont bien placés pour savoir qu'il est dangereux de mettre tous ses cornichons dans un même panier !

DOMINIQUE BERNERD

Lait

«Un beau métier !»

A l'heure où de nombreuses exploitations s'interrogent sur leur avenir, rencontre avec un couple de jeunes éleveurs laitiers de Puisaye, passionnés par leur métier.


Gaétane et Christophe Fouquet et leur jeune fils Sacha.

A peine installés en février 2009 que les cours du lait chutaient. Cinq mois après, destruction d'un bâtiment par un incendie… Beaucoup auraient baissé les bras ! Pas le genre de Gaétane et Christophe Fouquet, un couple de jeunes éleveurs installés en Puisaye avec leurs deux enfants (bientôt trois !). Parents éleveurs pour Christophe, agriculteurs céréaliers dans l'Aube, pour Gaétane, mais un parcours atypique pour chacun : dix ans à travailler dans le secteur de la mécanique de précision pour le premier, Gaétane exerçant pour sa part une activité de libraire. Et au final, le sentiment d'une expérience bénéfique qui les a aidé dans leur décision de s'installer éleveurs laitiers : *«c'est une richesse que de pouvoir choisir. J'ai toujours voulu entreprendre et être maître de mon destin»*. Guidé par le *«lien aux racines»*, plus que par l'idée traditionnelle de succession familiale, Christophe Fouquet croît en l'avenir du lait : *«la Puisaye a toujours été une terre trop pauvre pour des céréales. L'activité laitière est indispensable pour que perdure une économie locale, d'autant, qu'une seule exploitation fait vivre beaucoup de gens autour, que ce soit fournisseurs ou prestataires de service»*. Un sentiment partagé par son épouse, qui aujourd'hui encore, ne regrette rien : *«c'est un beau métier, correspondant vraiment à mes attentes. C'est sûr, on est moins disponible pour les enfants, même si notre présence auprès d'eux est plus importante et nous avons moins de vie sociale, mais j'adore mon métier. Il faut choisir ce qu'on fait de sa vie.»*

Deux jours de vacances

Être une femme sur l'exploitation et responsable du suivi sanitaire d'un troupeau de 70 vaches n'est pas une sinécure ! La traite, les soins sanitaires, les veaux à pailler, les vaches à s'occuper…, la journée débute traditionnellement aux alentours de 7 h pour Gaétane, *«en fait, ça dépend un peu de l'heure à laquelle passe le car de ramassage des enfants»*. A peine le temps de préparer le déjeuner, l'après-midi est consacré aux heures de bureau avant la traite du soir et une journée qui se termine à 19 h 30 *«quand tout va bien»*, voire 20 h 30. Pour Christophe, tout le reste ! Nourrir les animaux, mise en place du travail dans les champs pour le salarié, participation à la traite, le poulailler…Une règle sacrée : prendre au moins quelques temps de vacances familiales en guise de soupape. Cette année deux jours !

Conscient que la filière laitière est dans une phase de transition et que l'avenir dictera peut-être une réorganisation des structures, le jeune couple ne souhaite pas pour autant se regrouper pour le moment, *«mais on peut changer !»* Typique de l'élevage laitier, le travail en Cuma est privilégié. Une entraide permettant d'affronter les moments difficiles, que ce soit dans les travaux quotidiens ou en cas de coup dur, comme lors de l'incendie de l'an passé.

Le choix de son destin

Pour l'heure, le souci immédiat est de réussir à reconstituer un stock de fourrage herbe en diminution du fait du *«coup de sec»* de juillet. D'autant que les champs de maïs viennent une nouvelle fois de subir le passage de sangliers et que l'on ne sait pas s'il en restera assez pour remplacer le foin : *«c'est sûr qu'entre l'envolée du prix des céréales et le manque de fourrage, ça crée des inquiétudes !»* Travailler sans visibilité, les Fouquet connaissent : *«on a commencé comme ça !»* Pour autant, les interrogations sont multiples et la crise bien présente, obligeant l'an passé à prendre sur les investissements pour s'assurer un salaire : *«avec les enfants, on n'a pas le choix»*. Vu la conjoncture, obligation de revoir le projet initial et de proposer un avenant à la banque. Difficile de naviguer à 5 ans lorsque les règles de départ se modifient en cours de route !

«Des perspectives d'avenir ? Si on est là, c'est qu'on en a !» Aucune forfanterie ni fierté démesurée dans ces propos, simplement l'envie d'avancer et de croire en des lendemains meilleurs. Robot de traite, augmentation du cheptel, des quotas laitiers…, les pistes sont multiples pour devenir compétitifs mais les leviers de commande ne leur appartiennent pas : *«ce qu'on veut ? Des quotas en dur, ne serait-ce que pour se préparer à la contractualisation»*. Pour Gaétane et Christophe, le mot solidarité prend tout son sens, dans l'idée de *«chercher à travailler en local, avec des céréaliers, de manière pérenne et fidéliser le voisinage pour mieux affronter le marché»*. Leur souhait : *«que nos enfants connaissent eux aussi, le jour venu, cette richesse d'avoir le choix de son destin»*. Puisse l'avenir leur en donner le temps et les moyens !

DOMINIQUE BERNERD

Filière ovine

J-7 pour le concours d'Arnay-le-Duc

Vendredi 27 août se déroulera le concours national ovin d'Arnay-le-Duc, avec une foire-vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races. Jean-Marc Bidoire, technicien du syndicat d'élevage ovin, revient sur cet événement.

56 ans d'âge pour le concours ovin d'Arnay-le-Duc. Une longue collaboration entre le Comice agricole et le Syndicat d'élevage ovin a permis de perpétuer et de faire évoluer la notoriété de ce rendez-vous attendu par de nombreux éleveurs. Jusqu'au milieu des années 60, les deux races pures qui faisaient la gloire grandissante de cette manifestation étaient le Mérinos précoce qui peuplait le Châtillonnais et le Southdown qui était le mouton d'herbage de l'Auxois. Petit à petit, les éleveurs ont affiné le travail de sélection et ont diversifié les races. C'est ainsi que sont apparues les races Texel, Ile de France, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Charollais, Suffolk …

Et maintenant

Les quelques 600 béliers qui seront présents le 27 août prochain au concours foire sont issus pour la plupart d'une sélection de haut niveau entrepris par les éleveurs sélectionneurs. La Bourgogne possède depuis longtemps une entité forte en matière de génétique. Bien que les races dominantes dans les élevages de sélection soient l'Ile de France et le Charollais, il n'en demeure pas moins que les autres races à effectifs plus modestes, représentent une richesse supplémentaire dans le cadre de la diversification. Les éleveurs sélectionneurs ont des outils à disposition afin de produire des reproducteurs avec un potentiel supérieur pour les élevages de production de viande et pour leurs concitoyens qui font également de la reproduction. Le contrôle de performances qui génère les filiations, les index lait et croissance, la prolificité, les brebis improductives… les organismes de sélection qui qualifient les animaux et commercialisent certains reproducteurs. Les stations de contrôle individuel et les centres d'insémination qui proposent des béliers ou des semences correspondant à des destinations précises : élite, testage, AMBO, AMCR …

Chaque maillon de la chaîne est indispensable pour mener à bien l'amélioration des carcasses des agneaux de boucherie et la production d'agnelles d'élevage. Tout ce travail d'amélioration des performances permet une valorisation des territoires particuliers, d'où le lien étroit entre races, terroir et produit. La situation géographique d'Arnay-le-Duc permet de servir les acheteurs des régions Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine : c'est un atout appréciable.


Les béliers se sont passé le mot : ils devraient être 600 au rendez-vous arnétois.

Échéance 2012

Sur le plan sanitaire, la plupart des reproducteurs présentés à la vente sont porteurs des allèles ARR/ARR résistants à la tremblante. Il faut préciser dès maintenant que tout éleveur qui acquérera un bélier en 2012, devra s'assurer qu'il est résistant à la tremblante à travers le certificat d'origine ou le résultat d'analyse fourni par le vendeur. Au concours foire d'Arnay, tous les types raciaux sont rassemblés pour assurer une valorisation des systèmes d'exploitation différents : chacun y trouve son compte.

JEAN-MARC BIDOIRE





Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toutes reproductions et communication interdites

Viande bovine

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

09 au 15 août

RACE CHAROLAISE							
				SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS	
Cat.	Âge	Poids	Classe	Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	-
			U	INC		INC	-
			R	INC		INC	-
		300	E	INC		INC	-
			U	2,54	-0,02	INC	-
			R	INC		INC	-
		350	E	INC		INC	-
			U	2,45	-0,02	INC	-
			R	INC		INC	-
		400	E	INC		INC	-
			U	2,38	-0,02	INC	-
			R	INC		INC	-
	12/18 M	450	E	INC		INC	-
			U	2,29	-0,01	INC	-
			R	INC		INC	-
		500	E	INC		INC	-
			U	2,14	0,01	INC	-
			R	INC		INC	-
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	-
			U	2,05	0,02	INC	-
			R	INC		INC	-
	12/24 M	400	E	INC		INC	-
			U	1,87	0,02	INC	-
			R	INC		INC	-

Tendance précédente :
Meilleure demande en femelles, commerce plus difficile en mâles.

Tendance de la semaine :
En l'absence du quorum, décision des présents d'INCOTER.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 17 août

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (660 à 900€)	-	2,40 à 2,53	2,10 à 2,40	-
Taurillons 400 à 500kg (980 à 1150€)	-	2,30 à 2,45	-	-
Taurillons 500 à 530kg (1080 à 1250€)	-	2,15 à 2,40	-	-
Broutards 250 à 300kg (740 à 780€)	-	2,66 à 2,80	-	-
Broutards 300 à 350kg (800 à 870€)	-	2,50 à 2,62	2,40 à 2,50	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1000€)	-	2,45à 2,60	2,35 à 2,45	-
Broutards 400 à 450kg (880 à 1120€)	-	2,40 à 2,52	2,25 à 2,40	-
Laitonnes <220kg (450 à 490)	-	2,30 à 2,40	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (500 à 630)	-	2,10 à 2,30	-	-
Laitonnes +300kg (680 à 720)	-	2,00 à 2,20	-	-
Génisses 12/24 mois <400kg (500 à 900€)	2,30 à 2,80	2,05 à 2,30	1,95 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (770 à 940€)	-	2,00 à 2,20	1,80 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois >450kg (900 à 960€)	-	1,95 à 2,05	-	-
Génisses 24/36 mois (620 à 1470€)	2,00 à 2,70	1,70 à 2,00	1,50 à 1,70	-
Vaches -5 ans	1,95 à 2,20 (1480 à 1720)	1,55 à 1,95 (970 à 1480€)	1,35 à 1,55 (740 à 1060€)	
Vaches 5 à 10 ans	2,00 à 2,15 (1280 à 1420)	1,50 à 2,00 (940 à 1490€)	1,20 à 1,50 (720 à 1020€)	
Vaches +10 ans	-	1,45 à 1,63 (940 à 1440)	1,30 à 1,45 (810 à 1090)	1,10 à 1,30 (680 à 780)
Taureaux (810 à 1650€)	-	1,40 à 1,58	1,30 à 1,40	
Vaches suitées (810 à 1680) - Veaux(210 à 410)				

Effectif: Bovins gras : 04 • Broutards: 153 • Génisses + 2 ans: 58 • Génisses - 2 ans : 97 • Laitonnes : 27• Taureaux : 12 • Taurillons: 93 • Vaches: 257 • Vaches suitées: 19 • Veaux: 11 - Culards: 12• Divers: 08

BOVINS : 770- Apports corrects, 93% de vendus -

Broutards : On constate l'arrivée de broutards de nouvelle saison rehaussant ainsi le piètre niveau de qualité des marchés précédents. Ces lotsse négocient aisément mais à des tarifs toutefois légèrement inférieurs à ceux de l'année passée. Cette présentation devrait s'étoffer dans les semaines à venir permettant ainsi de bien organiser les ventes.

Taurillons : Présentation hétérogène cours reconduits.

Génisses/Laitonnes : comme les semaines précédentes, l'ambiance commerciale est meilleure, cours sans changement..

Vaches: Présentation de qualité globalement satisfaisante des acheteurs sont nombreux et les cours sont reconduits. .

Divers : Taurillons culards 337 à 430k :1080 à 1270 E (2,93 à 3,22) - 1 génisse 18 mois culard 290kg : 1250E (4,31)

CORBIGNY Sicagemac 16 août

Bovins:164	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Taurillons d'herbe (350-485 kg)	760-1040	2,05-2,32
Génisse 16-24 mois (375-440 kg)	730-800	1,82-1,94
Taureaux (880-1035 kg)	1200-1460	1,26-1,41
Vaches légères	860-920	
Vaches entre deux	940-1110	
Vaches lourdes	1120-1510	

Bovins gras:18
Vaches de viande : 3,04 à 3,16 €/kg de viande
Génisses de viande : 3,28 à 3,42 €/kg de viande
Taurillons de viande : 3,06 à 3,20 €/kg de viande
Vente plusfluide face à une demande plus soutenue, fermeté des tarifs.
Marché de bêtes grasses le 23 août : PENSEZ À ANNONCER VOS ANIMAUX !

En mâle et femellesd'export le peu d'apport ne facilite paslavente, toutefois les tarifs sont maintenus.
Tarifs fermes en taureaux, vente totale.
En vaches, les animaux présentés sont toujours de bonne qualité, la vente estrapide à des tarifs plus soutenus.

Prochain marché : 23 AOÛT

En plus du marché habituel, la SICAGEMAC organise le 6 septembre, une vente aux sujets males et femelles formés ou culards. Réception dès 6h, vente à 8h.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 09 au 15 août

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,25	2,80 (-0,01)	-
GENISSES	-	4,00 (+0,05)	3,35 (=)	-	-
VACHES	-	3,52 (+0,02)	3,25 (+0,01)	2,77 (=)	2,50 (+0,02)
TAUREAUX	-	2,35	2,30	2,25	-
JEUNES BOVINS)	-	3,31 (+0,03)	3,10 (+0,05)	2,71 (=)	

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
POMPE DE PRAIRIE
NOURRISSEUR BOVINS, OVINS
avec parc monobloc peint
2 m. et 3 m.

Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 16 août

Ovins:246	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux-44kg	76-105	2,07-2,65
Agneaux+44kg	90-113	1,84-2,51
Brebis	11-75	0,21-0,97

Transactions plus rapide en agneaux, tarifs plus fermes. Cours facilement reconduits en brebis.
Prochain marché : LUNDI 30 AOÛT

MOULINS ENGILBERT Sicafome 16 août

Amenés 1463 -90% de vendus.
Agneaux: Offre très abondante, entraînant unevente plusdifficile en agneaux lourds (+48kg), ainsi qu'en agneaux de second choix et dans les lots mal triés. Les sujet supérieurs restent néanmoins, recherchés et voient leurs tarifs se maintenir. **Brebis**: Présentation de bonne qualité, vente quasi totale à des cours soutenus. **Béliers :** Demande suivie, cours inchangés. **PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 23 AOÛT et le 06 SEPT**

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,08 (55 à 81€)	0,35 à 0,80 (30 à 55€)	0,15 à 0,35 (10 à 30€)
Béliers: 73 à 150 € - Chèvres: - Boucs : - Agneaux maigres: 75 à 90 € (2,12 à 2,56)				
Agneaux gras -38 kg (73 à 99 €)	-	2,30 à 2,63	2,10 à 2,30	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (80 à 108 €)	-	2,27 à 2,61	2,10 à 2,27	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (91 à 110 €)	-	2,15 à 2,42	1,95 à 2,15	-
Agneaux gras + 50 kg (97 à 112 €)	-	1,80 à 2,05	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 1173- **Brebis**: 268 - **Béliers**: 22- **Caprins**: - www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 11 août

Amenés 817, dont 340 agneaux, 62 agneaux d'embouche, 380 brebis et 18 béliers.
Cours reconduits, toutes catégories d'agneaux et de brebis de bonne qualité.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,10-5,45-5,25 (=); R 4,90-5,25-5,10 (=); 19-22 kg U 4,85-5,15-5,05 (=); R 4,50-4,90-4,75 (=); plus de 22 kg U 4,10-4,45-4,35 (=); R 3,95-4,35-4,25 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-1,80-1,75 (=); R 1,31-1,45-1,35 (=); O 0,99-1,14-1,10 (=).

Veaux d'élevage **11 août**

Amenés 76.
Cours orientés à la baisse.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-260,00-225,00 (-10,00); lourds 260,00-320,00-290,00 (-10,00); conformation supérieure 320,00-380,00-345,00 (-10,00); Charolaises femelles légères 150,00-205,00-180,00 (-10,00); lourdes 205,00-280,00-260,00 (-10,00); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (-10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-250,00-220,00 (-10,00); lourds 250,00-305,00-280,00 (-20,00); conformation supérieure 305,00-360,00-335,00 (-10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-205,00-180,00 (-10,00); lourdes 210,00-270,00-260,00 (-10,00); conformation supérieure 270,00-325,00-300,00 (-10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 09 au 13 août	Du 02 au 06 août
Prix à 25kg: 2,005 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 34,195	Prix à 25kg: 2,003 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 34,159

PORCINS Sancoins 11 août

Amenés : non communiqués.

Légère baisse des tarifs.

Au kg net : Porcs charcutiers 1,13-1,50. Coches de réforme 0,72-0,95.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 06 au 12 août

Bretagne : 1,36 (=)

Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,35 (+0,01)

Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,34 (+0,01) -

Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,40 (=)

Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine : 1,38 (-0,04) -

Référence nat. : 1,36 (=)

Matériel

Tracteur

07 - Tract Fendt 270V 4RM 8090H an 90 cab 11960 TTC + benne à vend. 30HL + pompe à vin + drapeau inox
✆ **06 33 68 04 54**

19 - AV VOLVO F10, an 1990, 19T, plateau 8.10m, idéal porte-paille, mines OK 2011.
✆ **06 73 72 83 37**

21 - Cause cessation VENDS tracteur Valmet 900, 90 cv., 4 RM, an. 2000, 14 000 euros TTC. (33VB1)
✆ **06 87 42 05 21**

26 - VDS Tracteur case MX110 2500H TBE Clim relevage avant+Charrue Huard 450CS Multimast121
✆ **06 62 69 96 90**

26 - VDS Tracteur MF 6160 100CV 3520 H.première main. Pelle JCB 5.2 tonnes, 1700 H
✆ **04 75 46 27 72**
après 20h

38 - Vends tracteur John Deere 3120, 90 ch, 2 rm, prix à débattre.
✆ **06 71 84 84 91**

38 - vds Renault Ceres 620 RZ 1998 6800 h cab; suspendue 4 rapports sous charge clim. inv. méca siège pneumat. TBE.
✆ **06 82 11 72 78**

38 - Cause cessation v IH 533 cabine BE 8000 H 2 roues m : 4000 E.
✆ **04 74 20 04 87 HR**

39 - Vds tract JB 6320 année 2003 TLS

clim 2850 H boîte PQ 24 x 24 TBE prix à déb.
✆ **03 84 85 32 77 HR**

58 - VENDS tracteur Renault Dionis 120 arceau, 60 cv., 1 050 h., an. fin 2003, 15 000 € TTC à débattre (32VB1)
✆ **03 86 39 31 59**

58 - VENDS tracteur JD 3040, 4 RM, 8 000 h., 1984, pneus neufs. (3303)
✆ **03 86 84 94 84**

71 - Vds tract. John Deere, 4x4, 2140, 80 ch, avec chargeur et 2250, 4x4, 62 ch.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 58 23 78 82

71 - Vds tract. 2RM, Ferguson 255, 50 ch., cabine, et 165MC III, 60 ch., possibilité chargeur, sans TVA.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 58 23 78 82

73 - Vds tracteur MF3645 année 1992, 1567 h, cabine pneus AV neufs tbé.
✆ **06 83 79 90 13**

Travail sol

01 - VDS Vari-Opal -7-5 corps 2005 varie large très peu labourée 10000 €

06.61.87.34.67
✆ **06.61.87.34.67.**

38 - Vds motocult Staub moteur Bernard W112, an 56 BE + remorque Staub, allumage neuf.
✆ **04 76 88 83 06**

38 - Vends charrue Naud 4 socs type RX25, sécurité boulons, bon état, prix : 3000 E HT, tuyaux irrigation Crimia galva diam. 120 long 6 m, env. 200 m, prix : 18 E/ les 6 m.
✆ **06 83 48 17 25**

58 - VENDS brabant Huard 4 socs, TBE, non stop, hydraulique. (3201)
✆ **06 09 67 84 09**

69 - Vd Covercrop 28D repliable 4000 euros Bechamatic 3M 5000 euros Benne 12T essieu suiveur 9000 euros
✆ **06 81 58 46 05**

71 - Vends chisel Ebra 4,5 m + herse Eco-Mulch, BE, 2.500 E, cover crop Souchu Pinet, 36 disques + palier neuf, TBE, 5.750 E, cause double emploi.
✆ **06 17 91 33 32**

89 - VENDS herse rotative 6 m. repl. hyd. dents Tungstene, - semoir Roger 6 m. repl. hyd. 29 rangs, 3 rangées de socs. (3304)
✆ **06 11 03 65 31**

Récolte

21 - VENDS épandeur à fumier 6 T. Krone, BE, - 1 ensileuse New Holland portée 708. (310B)
✆ **06 07 77 00 13**

21 - CHERCHE MD, presse Claas, Markant, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger et autres. (330B)
✆ **06 29 81 80 05**

39 - Vds autochargeuse à herbe Europa 26 m3 coupe 180 2 essieux TBE 4000 euros
✆ **03 84 42 70 27**

76 - RECHERCHE toutes M. B. internationales Mac cormick en état de marche ou pour pièces: 221, 321, 431, 531, 541, 841, 851, 861, 871, 891, 923, 933, 943, 953. (320D)
✆ **06 21 49 50 89**

Traitement

21 - VENDS pulvé. Evrard 24 m. DPE, an. 1990, prix: 6 000 euros. (3204)
✆ **06 82 42 08 75**

Arbo-viti

38 - vends laveuse à noix, longueur 2 mètres, diamètre tambour 0,70 m fabrication artisanale.
✆ **04 76 93 62 95**

71 - Vds porteur Bobard, tête de récolte Braud, canon Berthoud Super-Puma, bidon, semoir à engrais, bac à terre, bas prix.
✆ **06 74 87 69 19**

Epandage

07 - Vds TR MF 2225 arceau avec/sans fourche Fauch 400, épandeur Giliber Helix 6
✆ **04 75 40 40 02**

42 - A vdre épandeur Deguillaume 10 t, 2 hérissons verticaux, tbé, prix à débattre
✆ **06.72.00.03.07**

42 - Vds 2 épandeurs verticaux Jeantil EVR 1310, 10 t, 2003 tbé, 11 000 euros l'un
✆ **04.77.54.84.17 ou**
06.88.96.81.62

Irrigation

38 - Vds groupe motopompe 6 cyl; Caprari 80 m3 avec ensemble comprenant une aspiration complète 5 m D150 avec refoulement avec vanne Col de cygne avec clapet antiretour, état neuf + tuyaux 9 m en alu- coudes Tydrant TBE.
✆ **04 74 97 70 86**
laisser message

71 - Vds enrouleur Irrifrance, Pneuride, ø 90 300, Canon SR150, tuyaux 5 pouces sur 1 km.
✆ **03 85 92 93 18**

Forestier

38 - Vds porteur Cemet 842 révisé prix : 18500 E HT ; Vds grue Jonsered 3090, 30 tonnes mètres 9 m 14000.
✆ **06 09 07 95 91**

Cave

71 - Vds cuves béton 50 hl, 20 hl ; Vaslin 38 hl, polyester 34, 15, 10, 3 hl de transport 15 hl remorq ; vends auto vid. benne + vérin chauf. vin pompe ; vends +10 m tuyau, pressoir, pompe à vin.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

Station

26 - Recherche calibreuse tomate ou pêche. VDS Case 1390 pour pièces 500euros pneus TBE
✆ **06 71 37 48 73**

Agri. divers

01 - Vds cse retraite Fendt 3652 porte outils, 4 RM, 3 pts avant PDF avant tbé ; herse rotative Ferraboli M30-36 dents neuves tbé ; semoir maïs pneumatique 4 rgs Monosem ; charrue à disques reversible bidisques
✆ **06.08.25.74.92**

01 - Vds porte char agricole pour MB 25T équipement tournesol Projet 4m20 chenilles pour MB Laverda patins 800 caoutchouc, roues étroites 8-3-44
✆ **06.11.39.57.79**

01 - Vend 1 pul Berthoud 800 L 15 m 1 semoir Khun 1800 kg 2 plato 1 herse rot Agram RA 3001 Paker 650 1 évacuateur fumier va et vient Miro cornadis veleuse abreuvoir applatisseur
✆ **06.75.39.77.64**

01 - VDS RENAULT 551-4 8000 H chemises pistons refaits PBE 8 000 €
✆ **03.85.30.27.09 HR**

01 - VDS ROUES 600165R28 1200 € BOGGIE AVEC ROUES 18122.5 1500 €, BETAILLERE 500 €, BENNE DE CAMION 100 €
✆ **04.74.25.48.50**

07 - Vds tank à lait marque Japy 2600L cause capacité insuffisante
✆ **06 85 14 46 51**

07 - Vds cause cess tracteur Case IH JXU 90 2008 1100h Dérouleuse pailleuse Altec 2006
✆ **06 80 88 69 12**

26 - VDS Roues Same fruitier 4 80/65/24 320/65/16 15% usure roues étroites Fendt 320/90/50 15% roues épandeur 28 L26
✆ **06 82 25 63 69**

38 - Vds cuve de vinification, 18 HL, en chêne de Bourgogne excellent état. ; vds élévateur monte-foin Doucet, 11m, équipement maïs/bois, trémie large moteur 3cv, 380 v, roues pneus.
✆ **06 72 93 25 47**

38 - Vds tracteur JD 2130 avec chargeur Mailleux 40/70 monolevier couteaux ensileuse Heston 7725 diverses pièces, fourche Faucheux 4 vérins ancien modèle charrue 4 corps Grégoire sécurité boulons.
✆ **04 74 27 91 30**
ou 06 77 76 72 77

38 - V. broyeur 3 m Avear 2900 E ; épareuse 5 m Bamford 4800 E ; pulvé Hardi 18 M.H. 1600 E ; RB Massey Vicon 822 - 3800 E ; RB J.D. 550 : 2500 E ; plateaux tournesol MB 4 m 160 E ; scie colza MB 120 E ; pneus 9,5x44, 90 % 30 E clôture électrique 20 E ; 10 ha paille millet 20108 T orge paille br 43 E/T.
✆ **06 14 47 49 53**

38 - Vds benne 10 T Lambert + pulvé 15 m Hardi 1200 l + cover croop apl 22 disques + herse 4,20 m + semoir DP x1154 lève sac + combiné 3 m 19 rangs + vis à grain 7 m.
✆ **06 80 85 11 84**
ou HR 04 74 92 73 10

38 - Vds tonneaux agraires 3000 et 5000 litres + remorque basculante PTC 5,4 T.
✆ **04 74 54 37 83**
ou 06 71 63 54 50

38 - V. quadrisoc Huard 475 losange voir échange trisoc ; Cherche élévateur à bande pour bois genre Richon en b. état p. raisonnable.
✆ **04 74 58 02 65**
ou 06 46 06 35 82

38 - Vds tract. Zetor 7011, 70 cv, 2 rm, an. 1985, 4500 hrs : 6000 E à débattre ; scie Seca volant 700 à ruban sur cardan : 800 E ; fendeuse rabeau 13 T (H 1,90 m) neuve: 900 E ; remorque transformée pour bois saviem S65 : 500 E.
✆ **04 74 97 70 86**
laisser message

42 - Vds roues Michelin mégax bib 1050-50R32 état neuf
✆ **06.88.13.37.50.**

55 - Vends pulvé Evrard 1.200 L 21 m dépliage hydraulique bac de remplissage et cuve de rinçage BE, cage phyto 2 m/2 m comme neuf.
✆ **03 29 75 02 50**
ou 06 30 78 38 70

58 - VENDS 1 ha de couverture intégrale Irrifrance, an. 2005 + pompe Rovati T3 80A 48 m3/h, 2 500 € TTC. (32VB2)
✆ **03 86 39 31 59**

69 - Vds arracheuse aligneuse oignons 1,25 m Simon Peseuse P de terre 5 à 25 kg Semoir maraîcher pneumatique Ribouleau 4 R micro TBE
✆ **04 78 90 58 71 HR**

69 - VDS Moteur Perkins 120cv + divers pièces MB Someca 120 récolteuse JF 1,18m
✆ **04 74 05 64 91**

70 - Vds vis sur chariot, ventilateur, cellules rondes et carrées, Bennes 6, 7, 8,5 et 12 tonnes, trieur séparateur, cover-crop 28 et 32 D, chisel, Presse MD, Someca 60cv, Vise 100 et 125, Décompacteur 3dts, Rouleau Gourdin 6m, Ensileuse 1 rg, Chariot de coupe.
✆ **03 84 70 12 38.**

71 - Vends cellule à grain, 320 qtx, aplatisseur vibro-culteur, 3 m.
✆ **03 85 82 50 91**
ou 06 16 57 07 46

71 - Vds épandeur Hauswirth Titan «E» 14, état neuf, 9.000 E, ensileuse John Deere, traînée 2 rgs + pick-up 1.000 E.
✆ **03 85 72 37 21 H.R.**

73 - Vds Huard TR 65 sécurité ressort non stop tb état.
✆ **06 50 39 60 93**

74 - Charrue Huard 4 corps, état neuf, Masters 120 varilage pulvérisateur Berthoud 12 m + 15 m 800 l aux normes.
✆ **04 50 35 24 30**
ou 06 32 58 77 60

74 - Autochargeuse Europa en état de marche ou vraie remorque.
✆ **04 50 75 70 46**

74 - Vds presse John Deere 339 ; chisel Rau- Sicam 2, 5m ; cornadis 14 places + auges + barrrières ; ensileuse 1 rang NH 708.
✆ **04 50 35 17 18**

84 - 30-Vds covercrops 28-30 dis., décompacteur 6 d. DUROU, charrues non-stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,50-3-4m, broyeurs (mat. nf défraichi 2,25 et 2,40)
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

88 - Vends SDT Westfalia 2x4 décro compteurs alimentateurs, pompe à vide, pince Bugnot, parois béton L400 & 100 E30
✆ **06 85 26 52 09**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds 709 Mercèdes PL bétaillère + porte viande caisse amovible 96000 Kms 13000 HT.
✆ **06 89 82 86 17**

71 - Vds Lada essence, 22.000 km, 4x4, crochet attelage.
✆ **03 85 45 32 93**

Tourisme

69 - Vds Renault Scénic monospace 1.6 boite automatique - 32.443 km - 02/2003. Equipement : Tirer/pousser à gauche du volant, possibilité d'intervertir, fourche marque Puntale sert à orienter le volant peut se retirer si besoin. Porte escamotable arrière gauche, robot chargeur Ladeboy S pour fauteuil manuel, plateau transfert électrique, anneau clef de contact. Les pédales sont aussi opérationnelles. Energie : essence.
Première main : non. Couleur : gris métalisé. Contrôle technique: ok. Options : vitres électriques, clim, jantes alu. Région : Rhône (69) Prix : 15.000 euros
✆ **06 32 04 79 28**
ou 04 74 70 87 46 le soir

Achat-Vente

Récolte

01 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91.**
ou 06.86.08.38.02

01 - VDS FOIN PRAIRIE NATUREL 250 BR 140 120 PRIX 130 € LA TONNE DEPART TEL 06 15 73 20 88
✆ **06.15.73.20.88.**

07 - Vds poires Williams pour industrie ou distillerie 0.30 euros/kg Sagnes Baix
✆ **06 72 50 68 46**
ou 04 75 85 82 57

26 - VDS Graines de Sainfoin à 2 coupes récolte 2010 Semence pure
✆ **06 85 38 23 71 Dep 26**

26 - VDS Poire William distillerie
✆ **04 75 31 72 38 HR**

42 - Vds avoine de printemps pour couverture vég. + maïs concassé
✆ **06.17.52.60.51**

Fourrage

07 - Vds foin balles rondes 2010, livraison par camion
✆ **06 03 73 86 80**

21 - ACHETE paille BC dép. 21 et alentours. (300C)
✆ **06 24 83 40 73**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

43 - Vds FOIN 2ème coupe Br BROME 2010 ou ENRUBANNAGE
✆ **04 71 56 39 33**
ou 06 08 54 41 14

69 - Vd paille d'orge et blé, foin livré par Crq. Qualité garantie.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

Propriété

01 - Vds exploitation vaches allaitantes zone montagne bâtiment cheptel matériel
✆ **04.74.36.94.39**

01 - 01 - Vds maison de pêcheur 20m2 : 1 chambre, S. à M., cuisine, 1 wc, à Matafelon près Oignin sur terrain 583m2 entièrement clos
✆ **04.74.77.92.10. HR**

01 - VDS FERME : 1 maison 150 m2+bâtiment bressan+bergerie et hangar. 32 HA 1 seul tenant. Porcs et agneaux transformés sur place et vendus en direct. Contact : 04.74.42.79.55.
✆ **04.74.42.79.55.**

Divers

26 - Cherche 2 pneus 13.6-38 + Battes et contre batteur JD1068 + VD Générateur bois + Barre de coupe ventrale Someca
✆ **04 75 31 53 88**

38 - Recherche panneau sandwich isolant d'occasion.
✆ **06 16 55 54 69**

42 - Vds frigo américain, état neuf, prix à débattre
✆ **06.87.77.09.88**

69 - Achète pallox plastique 1200*1000/760 ajourés.
✆ **06 82 23 64 75**

70 - Rech. Pièces ou machine entière Faucheuse d'accotement Rousseau.
✆ **06 34 76 74 20**

Location

Agricole

38 - Jeune agri recherche exploitation céréalière pour agrandissement ou reprise parts dans GAEC, étudie toutes propositions.
✆ **06 76 39 18 04**

Autre

07 - Loue villa, conviendrait pour agriculteur en retraite ou autre 07 Le Lac d'Issarlès 380 euros
✆ **04 66 46 23 98**

Offre

Emploi

26 - Lycée agricole Le Valentin (26500 Bourg-lès-Valence) recrute pour le 1er septembre 2010 :

- Enseignant EPS (50% et vacations, CDD 1 an renouvelable) compétences rugby souhaitées - Licence STAPS ;

- Enseignant (80%, CDD 1 an renouvelable) en agronomie et machinisme, mécanique - Licence ou BTS plus expérience ;

- Formateur pour adultes (100%, CDD 1 an renouvelable) en productions végétales - Licence ;

- Animateur (100%, CDD de 3 mois) en développement local - Ingénieur.

✆ **Envoyer lettre de motivation et CV à : jean-louis.cung<<**

26 - Elevages avicoles Montmeyran 26 recrute un chef d'équipe, formation et logement possible, temps complet 35h, CDI, salaire motivant à débattre.
✆ **CV à envoyer à l'entreprise Elevage Saint Marcellin Quartier Beaurabuel 26120 Montmeyran.**

45 - RECHERCHE conducteur station mobile semences, CDD, septembre, octobre 2010, permis E. (B) (3105)
✆ **06 88 47 27 52**

69 - Viticulteur Villié-Morgon cherche chauffeur tracteur expérimenté pour vendanges sur 20 j.
✆ **04 74 69 91 43**

69 - Cherche vendangeurs motivés 15 septembre 8 jours nourris logés
✆ **04 74 67 55 13**

69 - Viticulteur cherche chauffeur machine à vendange G135 région beaujolais
✆ **04 74 66 18 92**

69 - Mairie Saint Lager Rhône cherche Agent Technique espaces verts voirie entretien matériel compétence et gpût vif espaces verts. Permis B-C-EC temps plein. Renseignement Mairie. Lettre Candidature avant 13/09/ 2010 Mairie Saint Lager, 578 route des Brouilly, 69220 Saint Lager
✆ **04 74 66 82 19**

89 - Rech. pers. pour assurer parage d'onglons. Formation assurée. Niveau BTA. CDI
Tel. 03 86 92 36 33

71 - Cherche vendangeurs Mâcon-Sud, nourri midi, non logé, vers le 09/09/10, tarif préfectoral.
✆ **03 85 36 71 06 HB**

Demande

Emploi

01 - 01 JF D'AGRI CAPA POUR CERTIFICAT DE SPECIALISATION VL CHERCHE MAITRE DE STAGE SEPT 2010 06.85.56.55.46
✆ **06.85.5655.46.**

38 - Jeune femme motivée, sérieuse,2ème année BTS PA cherche maître d'apprentissage septembre 2010.
✆ **06 21 30 45 99**

42 - F. cherche emploi en fromagerie ou maraichage bio
✆ **06.89.84.64.24.**

71 - J.H. motivé 19 ans, cherche employeur pour BTS ACSE en alternance rentrée 2010. Diplômes obtenus : Bac CGEA + CASES ; Permis B + véhicule.
✆ **06 73 78 87 24**
ou 03 85 25 30 03

71 - Ex agriculteur recherche place conducteur tracteur pour les vendanges.
✆ **06 84 69 56 21**

71 - Ch. emploi de second en polycul., élev., responsable, consciencieux, expéri., mobile, log. possible.
✆ **06 25 17 78 57**

89 - Fils d'agriculteur RECHERCHE emploi à temps plein ou partiel polyculture-élevage. (3302)
✆ **06 32 93 81 02**

Animaux

Divers

73 - Vds bouc alpin IA 3 ans bélier Lacaune 5 ans, Patous 3 mois 1/2 mère 2 ENN 905.
✆ **06 13 35 21 07**

73 - Cse cess vds 20 génisses prêtes + 50 VL montbéliardes terme à partir du 15/08 CL IBRA poss livr.
✆ **06 15 26 58 01**

Bovin

01 - Vends génisses 46 et 66 terme à compter du 15/08. Bonnes origines C.L. FCO faite IBR BVD OK
✆ **04.74.51.70.16.**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne. Elevage LENA. (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds génisses abondances 2 à terme en septembre+ 1 dizaine entre 0 et 18 mois. Bonne origine (cl 6300Kg), IBR et FCO 1 et 8 OK,
✆ **06 83 73 56 96**

Vendredi 27 Août 2010
à
St-Christophe-en-Brionnais
Le Cadran Brionnais
vous propose sa
Foire aux animaux maigres, culards et épais
Entrée : 7 h
et vente au cadran 9 h
Renseignements au :
03 85 25 99 00

07 - Vds 1 taureau Aubrac - 5 génisses croisées Limousin
✆ **04 75 39 50 70 HR**

07 - Vds 2 grosses génisses montbéliarde terme septembre octobre inscrites au contrôle laitier
✆ **06 31 47 81 09**

21 - VENDS 15 vaches pleines HBC, or. IA, Magenta, Jumper, Casoar, Ivemat de 115 à 99, vêlâge février - mars 2011. Parisot Bruno - La Motte Ternant. (30VB2)
✆ **03 80 84 33 13**

21 - VENDS reproducteurs charolais 18 mois, et 12 génisses pleines, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte. (3103)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - VENDS 60 vaches charolaises, 20, 30 mois, vac. FCO, IBR A. (330D)
✆ **06 18 49 43 20**
ou 06 24 83 54 18

25 - Vends huit femelles d'élevage de race montbéliarde de 5 jours à 3 semaines.
✆ **03 81 44 21 16**

38 - Trèves, à vdre 4 vl Mo ; 3 vl P.M. ; 3 génisses P. M., C.L., IBR, FCO de 1100 à 1400 euros.
✆ **04 76 34 20 68**
ou 06 87 14 09 09

38 - Vds cause cessation génisses prêtes Mb TB origines, terme août et septembre.
✆ **04 74 92 00 06**
ou 06 85 81 21 77

38 - Cause cessation vds mères à taureau Montbéliardes natif Pernan ISU+ 140.
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vds 5 génisses de 10 à 15 mois + 1 mâle 10 mois Limousin.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vds repro. Blond Aquitaine 18 à 24 mois élevage idemn IBR.
✆ **06 70 27 80 21**

42 - Vds vaches ou génisses limousines, termes août à novembre
✆ **06.81.31.07.42**

42 - Cherche bovins à prendre en pension septembre octobre novembre
✆ **04.74.26.02.46.**
ou 06.01.84.77.69.

42 - Vds génisses Aubrac terme 09 2010 indemne IBR
✆ **06.45.35.16.72.**

42 - Vds 2 génisses Aubrac prêtes à véler
✆ **04.73.95.42.75.**

53 - Elevage Limousin VEND 15 jeunes vaches en gestation ou 22 génisses de 18 mois à saillir + 1 jeune taureau 16 mois, bonnes origines, gros gabarit. (330A)
✆ **02 43 69 01 54**
ou 06 08 22 11 92

55 - Vends taureaux Holstein à saillir TB origines, transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS 1 taureau BBB, robe blanche 20 mois, très viandeux. (320B)
✆ **03 86 26 21 72 soir HR**
- 06 47 57 25 38

58 - Cause cessation vds 33 génisses charolaises pleines IA vêlage nov-déc. TGS. IBR A (330 C)
✆ **06 03 41 10 43**
03 86 30 92 64

58 - ECHANGE cause consanguinité taureau limousin 4 ans IBR A. (3301)
✆ **09 66 02 93 60**
ou 06 73 49 63 53

69 - Vds 5 belles génisses de 2 ans simmentales prête à saillire TGS.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - 69 Vds Génisses Montbelliardes prêtes certaines pleines doses sevées TGS
✆ **04 74 64 12 59**
ou 06 30 81 28 75

69 - Vd Génisse Abondance terme 15/09 pleine Charolais + Boucs
✆ **06 61 84 68 94**

69 - 69 VDS Reproducteurs Limousins TGS issu IA
✆ **04 74 04 71 45**
HR repas

71 - Vds T.B. taureaux charolais 2 ans, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - Elevage Limousins HBL vd vaches pleines, terme automne, génisses 18-24 mois, taureaux 18 mois et veaux 1 an.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Elevage Limousin HBL, vd génisses pleines, terme 09, mâles 1 an, TBO, IA.
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

71 - Vds taureaux 18 m, veaux repro HBC, TGS, vac., FCO, liv. pos., Gaec Berland M.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68
ou 03 85 24 01 38

71 - Vds cause retraite cheptel, HBC, TGS, taureaux 18 mois, à prendre fin année. Emorine Y.
✆ **06 86 83 57 71**

71 - Vds génisses charolaises pleines, terme 01/10/11, Idem, IBR, FCO, Paray-le-Monial.
✆ **06 08 61 45 71**

88 - Vends mâles reproducteurs PH excellentes origines - EARL DE L'AULNOIS - OELLEVILLE
✆ **03 29 65 66 08**
ou 06 32 36 59 68

Caprin

07 - EL Genes+ depuis 96 VDS boucs alpins nés 01/10 et chevrettes Alpines et Saanen nées 01-03/10 échographiées MB à partir fin 01/11
✆ **06 89 43 76 75**

26 - VDS BOUCS ALPINS JANVIER 2008 ISSUS I.A. DECORNES 120 EUROS
✆ **04 75 25 02 16 HR**
ou 06 87 47 83 48

42 - Vds 10 chevrettes cornu Alpine et croisé massif central, conversion bio
✆ **04.77.97.52.08.**

Ovin

07 - Vds brebis 140 suitées de 2 ans
✆ **06 42 20 26 40**
ou 04 75 38 78 95 HR

08 - Vds agneaux agnelles brebis béliers Bleu du Maine, inscrits exempt MAADI vaccin, Fco.
✆ **03 24 26 49 10 (HR)**

71 - Vds béliers et agnelles repro. charollais, TGS, liv. poss.
✆ **06 85 13 37 68**
ou 06 73 34 07 96
ou 03 85 24 01 38

88 - Vends béliers Texel inscrit ou non Lacroix 88500 Chef-Haut
✆ **03 29 65 61 31**
ou 06 07 15 45 44

Porcin

01 - Vds 14 porcs 6 mois cause cessation en lot ou non truie mise bas fin septembre
✆ **04.74.51.85.20**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

15 - AV au sevrage pur Frison mâles et fem. entre 1500 et 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

55 - Vds 1 pouliche Ardenaise 3 ans et 1 de 2 ans attelées avec papiers, 1.900 euros chacune et pouliches de 1 an 1.100 euros.
✆ **03 29 87 54 84**
ou 03 29 87 50 58

67 - Vends belle jument hafloarabe.
✆ **06 23 55 35 58**

70 - ACHETE CHEVAUX - JUMENTS - POULAINS DE VIANDE
✆ **03 84 91 25 73 après**
20h00 ou 06 83 66 25 25

88 - Vends pouliche de trit Boulonnaise Clame 6 ans
✆ **06 81 39 53 14**

Chien

07 - Vends chiots de chasse Ariégeois nés le 06/06/2010, mère 26KN49, parents très bons chasseurs
✆ **04 75 58 10 58**
ou 06 78 46 85 04

38 - Vds chienne Bruno du Jura, 8 mois, bon début chasse Tat Mère PXY114.
✆ **04 74 84 54 09**

71 - Vds chiots Bouvier Bernois, 1 M, 1 F, nés le 18/06/10, parents non lof, mère 2CPY095.
✆ **06 71 20 14 77**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Voyance

Mr BARABOSA VOYANT MÉDIUM
Maux. Dons héréditaires de père en fils. Chance, amour, retour immédiat de l'être aimé, désenvoutement et protection définitive.
Tavail sérieux, résultat dans la semaine
06 68 36 17 34

petitesannonces
→ MATÉRIEL → ANIMAUX → EMPLOI → IMMOBILIER → DIVERS

Votre petite annonce doit nous parvenir AVANT LE LUNDI 12H00 par fax ou téléphone Pour en savoir plus...

03 80 78 90 40

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de Bourgogne (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MAGNY-SAINT-MEDARD:
3 ha 74 a 07 ca - Drejon: ZC-35 - En chassin: ZH-31
6 ha 60 a 26 ca - Drejon: ZC-36 - Le gringalet: ZB-35
SAVOLLES:
4 ha 74 a 55 ca - Drejon: ZA-79 - Les charmottes: A-447-448-452
5 ha 23 a 78 ca - Drejon: ZA-77(J)-77(K) (sans bâtiment)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **13/09/2010** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21332602

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de Bourgogne (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
VOLNAY:
64 a 35 ca - En coulezain: AR-120-190[121] - Renon: AR-7
Vigne AOC BGO
19 a 54 ca - La cave: AC-65-66
Terre à vigne AOC Volnay
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **30/08/2010** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21332601

AVIS ADMINISTRATIF

«Arrêté préfectoral n°378/DDPP du 5 août 2010 portant suspension du mandat sanitaire du docteur Pierre Danckaers pour une année»

EXTRAITS
Vu le Code Rural et des Pêches Maritimes, et notamment ses articles L. 221-11 et 12, R. 221-4 à 8 et R. 221-13 à R. 221-16 ;
[…]
Vu l'article D. 223-21 du code rural et des pêches maritimes insérant la
tuberculose due à Mycobacterium bovis dans la liste des maladies
réputées contagieuses sur toutes espèces de mammifères ;
[…]
Considérant les réunions de la commission de discipline du mandat
sanitaire en date du 21 mai 2010 et du 25 juin 2010 ;
Considérant qu'il ressort des faits examinés par de la commission de
discipline […]
Considérant que les faits énoncés sont constitutifs de manquements et de fautes relevés dans l'exercice du mandat sanitaire attribué au docteur
Pierre Danckaers […]
[…]Considérant l'avis de la commission de discipline du mandat sanitaire rendu en conséquence, le 20 juillet 2010, proposant à l'unanimité la suspension du mandat du docteur Pierre Danckaers pour une durée d'un an ;
[…]
Considérant qu'en application des articles R 221-14 et 15 Code Rural et
des Pêches Maritimes, il appartient au Préfet au vu des fautes et
manquements constatés et sur avis de la commission constituée à cet
effet de prendre les sanctions qu'il juge adéquates ;
ARRETE :
ARTICLE 1 : suspension du mandat sanitaire
Le mandat sanitaire attribué au docteur Pierre Danckaers par l'arrêté préfectoral D.S.V. N°69 du 24 octobre 1994 est suspendu à compter de la notification de cet arrêté pour un an.
A ce titre, le docteur Pierre Danckaers, n'est plus habilité à exécuter l'ensemble des opérations de surveillance sanitaire, de prophylaxie
collective dirigées par l'√âtat, de police sanitaire, ni ne pourra prétendre aux rémunérations des ces opérations.
[…]
ARTICLE 4 : délai et voie de recours
Le présent arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal
administratif territorialement compétent pendant un délai de deux mois à compter de sa notification.
[…]
Fait à Dijon, le 5 août 2010
Le Préfet,
Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale
Martine Juston»

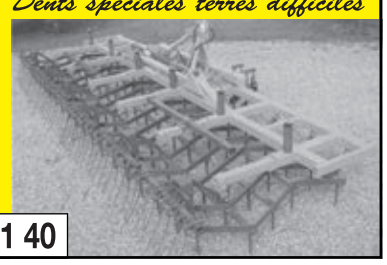
AL21332599

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chevigny Saint Sauveur du 06/08/2010, il a été constitué une société ci-après:
Forme sociale: SCI
Dénomination sociale: Dupin Trubert
Capital social: 1 500 euros
Siège social: 7 rue de Volnay 21800 Chevigny Saint Sauveur
Objet social: l'acquisition d'un bien immobilier sis Résidence «La Caravelle» 49 avenue Raymond Poincaré 21000 Dijon, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la société: 99 ans.
Gérance: Sébastien Dupin 7 rue de Volnay 21800 Chevigny Saint Sauveur.
Cession: agrément requis dans tous les cas sauf entre associés.
Immatriculation: RCS Dijon
Pour avis

AL21332600

HERSES : UNE GAMME COMPLÈTE
Dents spéciales terres difficiles
- Robustesse adaptée aux fortes puissances
- Toutes largeurs
- Effaceurs de traces escamotables
- Traceurs
- Herses de nivelage ø 10 ou ø 16
- Nombreux autres accessoires



LACHAUD ☎ 02 54 49 21 40

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

SCP Nourissat
Misserey Striffling
Notaires
Dijon, 23 rue Buffon

Acte reçu par Me Misserey, notaire à Dijon, le 23/07/2010, il a été constituée la société civile immobilière suivante:
Dénomination: SCI Mariniot
Siège: Auxonne (21130), lieudit «rue du Limousin».
Durée: 99 ans
Objet: acquisition, administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et notamment d'un immeuble situé à Auxonne, lieudit «rue du Limousin»,
Capital social: 1 000 € en numéraire.
Cogérance: M. Raphaël Niot dt à Montmirey la Ville (39290), 5 rue de Montmirey le Château et M. Sébastien Marilly dt à Poncey les Athée (21130), 7 bis Grande Rue.
Clause d'agrément: à l'exclusion des cessions au profit d'un associé, conjoints associés ou non, ascendants et descendants, la cession des parts est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de: Dijon
Pour avis et mention

AL21332598

Par acte SSP du 01/08/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
Sarl Restaurant de l'Abbaye
Objet social : restaurant, bar, traiteur
Siège social : 2 rue de l'abbaye, 21150 Flavigny sur Ozerain
Capital : 13000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Guillier philippe demeurant 2 rue des lilas 21150 Ménétreux le Pitois
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21332597

DISSOLUTION LIQUIDATION

MURMURES DES ANGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
10 rue de Malgouverne
21260 Sacquenay
RCS Dijon 494 165 285

Aux termes de l'AGE du 31/03/2010, en raison des difficultés à exercer la profession, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2010 et de sa mise en liquidation.
L'AGE susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Emmanuelle Méot-Foucher, demeurant 10 rue de Malgouverne 21260 Sacquenay, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 10 rue de Malgouverne 21260 Sacquenay, adresse à laquelle toute correspondance sera envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,

AL21332605

AGENCE DES BOIS DE FRANCHE COMTE

Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
81 C, avenue Maréchal Lyautey
BP 42336
21023 Dijon Cedex
RCS Dijon B 404 830 259
Code APE 4613Z

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06 août 2010, il résulte que:
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société avec effet au 31 juillet 2010 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Alain Renaud demeurant BP 42336, 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS: Dijon.
Pour avis,

AL21332604

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI GRIGNON BASSA

S.C.I. au capital de 1 500 000 €
Siège social: 21150 Grignon
509 586 673 RCS Dijon

Aux termes du P.V. de l'AGE du 30/10/2010, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 1 200 000 € pour le ramener à 300 000 € par réduction de la valeur nominale des parts de 1 000 € à 200 €. Les articles «Apports et capital» des statuts ont été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21332603

TRANSFERT DE SIÈGE

FRENCH TASTE FILMS

SARL au capital de 15 750 euros
siège social :
Rue du Puits Ergot
21150 Flavigny-sur-Ozerain
491 305 025 R.C.S. Dijon

L'AGE du 26/05/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 72 avenue de Wagram
75017 Paris
Radiation au RCS de Dijon, immatriculation au RCS de Paris

AL21332607

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

CHAMANE

SARL au capital de 21 000 euros
Siège social
ZAC des Grands Champs
20 boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
520 973 041 RCS Nevers

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 02/08/2010 de la société susvisée, il a été constaté:
. une augmentation de capital de 9 000 € par apport en numéraire suite à l'intégration de deux nouveaux associés Monsieur et Madame Vieira à compter du 02/08/2010. Ce qui porte le capital social à 30 000 €,
. l'opération est réalisée par création de parts nouvelles de même montant nominal de 25 € que les anciennes attribuées aux associés au prorata de leurs droits.
. Le nombre total des parts est donc porté de 840 parts à 1 200 parts de 25 € de valeur nominale chacune
. l'article 9 des statuts s'en trouve immédiatement modifié.
Par ailleurs Madame Nadine Vieira et Monsieur Daniel Vieira demeurant ensemble résidence Rose Menand 67 rue Principale 71530 Crissey ont été nommés cogérants pour une durée non limitée à compter du 12/07/2010.
Mademoiselle Leslie Ruby et Monsieur Florian Jouvenceau demeurant ensemble 26 rue Charles Dumoulin 71100 Lux ont démissionné de leurs fonctions de cogérants à effet au 02/08/2010.
Pour avis

AL58332635

FIDAL
Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

SOREC

S.A.S. au capital de 909 062,50 euros
Siège social: Rue de Guérigny
Zone Industrielle
58400 La Charité sur Loire
691 880 041 RCS Nevers

Par décision en date du 22 juillet 2010, le capital social a été augmenté en numéraire pour être porté de 500 000 euros à 909 062,50 euros.
Par la même décision, il a été institué un Conseil de Surveillance et désigné en qualité de premiers membres du conseil de surveillance:
M. Benoît Félix, dt 13 rue du Temple 75004 Paris
M. Eric Philippon, dt 9 rue du Montparnasse 75006 Paris
M. Marc Guitet, dt 12 rue Alasseur 75015 Paris.
Pour avis, la présidente, Fixo Capital

AL58332632

SCP Beguin et Arcangeli-Zerr
Notaire à Clamecy(58)

Société à responsabilité limitée «L'ILE MARGOT»
Siège : Clamecy (58000) 9 Rue Jules Renard
Au capital de 3 000,00€
Immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 519 069 322.
Objet : l'exercice de l'activité de bar, brasserie, vente à emporter, restauration, chambre à louer, animation divers.
Gérantes: Madame Brigitte Da Silva Adao née Perreau et Madame Dominique Marie-Thérèse Pagnier née Brard.
L'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2010, délibérant conformément aux statuts a accepté la démission de Madame Brigitte Da Silva Adao et agréée à la cession de la totalité de ses parts à Monsieur Didier Pagnier.
Madame Dominique Pagnier est désormais seule gérante de la société.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Pour avis et mention
Me Jean-Michel Beguin

AL58332630

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Cabinet de la SCP
Eric Blanchecotte & Carole Boirin
Avocats associés au Barreau de Nevers
4 place des Reines de Pologne
58000 Nevers
Tél. : 03 86 71 01 84
Fax : 03 86 71 01 89

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au Palais de Justice à Nevers (Nièvre) Place du Palais
LE MARDI 21 SEPTEMBRE 2010
à 10 HEURES 30
Un pavillon sis 11 rue André Menin à Nevers (Nièvre) avec jardin, cadastré section AE n° 131 pour une contenance de 05 a 44 ca.
sur la mise à prix de: QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 €) avec faculté de baisse d'un quart faute d'enchères.
Fait et rédigé, par l'avocat poursuivant soussigné.
A Nevers, le 10 août 2010
Me Eric Blanchecotte
Pour tous renseignements, s'adresser à :
La SCP Eric Blanchecotte & Carole Boirin, avocats associés, 4 place des Reines de Pologne 58000 Nevers. Tél. : 03 86 71 01 84, rédacteur du cahier des conditions de vente et
dépositaire d'une copie
Ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance
sans frais.
Pour les visites, s'adresser à : Me Catherine Spadiliero, huissier de justice, 31 avenue Pierre Bérégovoy, 58000 Nevers. Tél. : 03 86 61 00 65

AL58332634

CHANGEMENT DE NOM

M. Gouffier (Antoine, Régis) né le 24 mai 1985 à Cosne Cours sur Loire (Nièvre), demeurant le Bouchot à Pouilly sur Loire (Nièvre) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de: Minet afin de s'appeler à l'avenir Minet-Gouffier.

AL58332645

AVIS DE CONSTITUTION

FIDAL
Société d' avocats
41, bd du pré Plantin
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S de Nevers, dénommée VENDOME CASTIGLIONE, au capital de 1 600 000 euros composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 34, rue du Professeur Calmette 58000 Nevers. Les gérants sont M. Emmanuel Barbira et Mme Sylvie Royer ép. Barbira, dt 34, rue du Professeur Calmette 58000 Nevers. Les cessionnaires de parts sociales sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.
Pour avis,
E. Barbira

AL58332644

FIDAL

Société d' avocats
41, bd du pré Plantin
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée MARIETTE au capital de 3.000 euros en numéraire, ayant pour objet la prise de participation dans toute société d' exercice libéral exploitant un laboratoire d'analyses de biologie médicale. Son siège est situé 37, rue Saint Martin 58000 Nevers. Les gérants sont M.Marc Lévy dt «Le Château» 58000 Sermoise sur Loire, M. François Vermée dt 45, rue de Faulquières 58300 Decize, Mme Bénédicte Pron dt Chemin du Pré de Chappes St Thibault 18300 Saint Satur et M.Michel Guinet dt 91, rue Emile Combes 58200 Cosne Cours Sur Loire.
Les mutations de parts sociales à titre onéreux ou gratuit entre vifs ou en cas de décès requièrent l'agrément de tous les associés.
Pour avis,

AL58332642

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 août 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCINTILIA
Siège social : 24 rue du Maréchal Leclerc, 58200 Cosne Cours sur Loire
Forme : SARL Unipersonnelle à capital variable
Capital minimum : 1 000 €
Capital initial : 10 000 €
Capital maximum : 50 000 €
Objet social : Commerce de détail d'habillement en magasin
Gérant : Madame Estelle Grandjean Rasic, 1 rue Solaire, 58200 Cosne Cours sur Loire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58332640

Alciat-Juris

Siège social
Bourges 4 rue Porte Jaune
Cab. sec.
Vierzon 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL La Villa Azzurra au capital de 15 000 € dt le siège social à Nevers (Nièvre), 7 bis rue Ferdinand Gambon, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet l'activité de restauration traditionnelle à thème ou non, ou de type rapide et la vente de boissons associées: les services de restauration à la table ou en self service; la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables dont le gérant est M. Raphaël Waltzer, dmt à Saint Clément (Gard) 174 rue des Fontaines.
Pour insertion: le gérant

AL58332633

Notaires

Maître Philippe Menigoz
Notaire
70 Avenue de Paris
B.P. 26
58320 Pougues les Eaux

Suivant acte reçu par Me Philippe Menigoz, le 10 août 2010, en cours d'enregistrement au S.I.E. de Nevers, il a été constitué la société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : S.C.I. G2M
Forme : société civile ;
Capital social : 1 000,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés ;
Siège social : 3 Boulevard Victor Hugo à Nevers (58000) ;
Durée : périodes successives de 03 années, avec une durée maximale, à compter de l'immatriculation au R.C.S. de Nevers, de 60 années ;
Objet social : gestion immobilière ; emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société; mise en valeur des immeubles acquis, notamment par l'édification de constructions pour toutes destinations, la transformation de toutes constructions ; exploitation par bail, location ou autrement des immeubles propriété de la société ;
Gérant : Mr Guillaume Maillard, né à Metz (Moselle), le 03 juin 1974, demeurant à Nevers (58000), 1 Rue Vauban ; pour une durée indéterminée ;
Clauses d'agrément : cessions libres entre associés ; soumises à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention,
Me Philippe Menigoz.

AL58332629

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

FAEBUS

Sarl au capital de 22 950 € -
Société en liquidation
RCS Clamecy B 384 209 797
Siège social : Les Grands Bois
58210 La-Chapelle-Saint-André

Aux termes de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 24 juillet 2010, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus de sa gestion au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Il a constaté la clôture de la liquidation à compter de cette date.
Les comptes du liquidateur seront déposés au Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58332643

➜ CESSION

Notaires

Etude «Gauthier-Clerget», Notaires
à La Charité sur Loire(58400)
Etude «Cajet-Anty», Notaires à Liancourt (60140)

Aux termes d'un acte reçu par Me Joël Gauthier, notaire à La Charité sur Loire avec la participation de Me Patrice Anty, notaire à Liancourt, le 12 Août 2010, enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement de Nevers, le 13 Août 2010, bordereau n°2010/1031, case n°1, extrait 2237,
La société dénommée «SNC Rossat-Huguet », SNC dont le siège social est à La Charité sur Loire (58400), 67 Rue Camille Barrère, immatriculée au RCS Nevers sous le n°484 566 765.
A vendu à :
Monsieur Olivier Serge Albert Sillard, Commercial, demeurant à Verberie (60410), 3 Place du Général de Gaulle, Appart n°1,
Un fonds de commerce de bimbeloterie, confiserie, liqueurs, cadeaux, articles fumeurs avec gérance d'un débit de tabacs sis et exploité à La Charité sur Loire(58400), 67 rue Camille Barrère, connu sous le nom de «Royal Club», pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n°484 566 765 et identifié à l'institut National de la statistique et des Etudes Economique sous le n° SIRET 484 566 765 00018.
Prix : 390 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 373 700 euros et au matériel et mobilier commercial pour 16 300 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 16 août 2010.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans dix jours suivant la dernière en date des publications légales en l'etude de Me Gauthier, notaire à La Charité sur Loire, 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.
Joël Gauthier

AL58332641

Notaires

Etude de Me Pierre Jouaire
Notaire associé à 18240 Léré

Suivant acte de Me Jouaire, notaire à Léré (18240) en date du 06 Août 2010, enregistré à la RI de Bourges le 9 août 2010, Bordereau n°2010/937 case n°1
A été constatée la vente par :
M Mickel, Ange, Paul Huteau, boulanger-pâtissier, et Mme Sylvie, Danielle Cohendet, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Garchizy (58600) France, 32 Place Roland Champenier.
Au profit de la «Boulangerie Pâtisserie Messogeon» SARL dont le siège social est à Cosne-Cours-sur-Loire (58200), 11 Rue de la Chaume au capital de 1000,00 euros immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 523 856 581
D'un fonds de commerce de Boulangerie Pâtisserie, exploité à Garchizy (58600), 258 avenue de la République
Pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le n° A 402 511 927 numéro de gestion 95A271
Prix : 175 000,00€, s'appliquant, aux éléments incorporels pour 140 000,00 €, au matériel et au mobilier pour 35 000,00 €
Date d'entrée en jouissance : 06 août 2010
Oppositions en l'Etude de Me Michel Roda, notaire à Lucenay les Aix(58380), dans les 10 jours suivant l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour Insertion.

AL58332631

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

DELTA AIR PLUS

Société par actions simplifiée
au capital de 39 000 euros
Siège social
11 ZA Pierre Barre
89100 Gron
RCS Sens B 383 627 627
SIRET 383 627 627 000 11

Suivant procès-verbal d'assemblée générale en date du 30 juin 2009, les associés ont constaté que les conditions de nomination d'un commissaire aux comptes n'étaient plus remplies.
En conséquence, ils n'ont pas renouvelé les mandats du commissaire aux comptes et de son suppléant et mis fin à leur mission à effet au 31 décembre 2008.
Mention au RCS de Sens.
Le président

AL89332634

➜ CHANGEMENT DE NOM

Melle Berthet (Aurore, Marie-Louise, Mireille) demeurant 5 quai Bretoche à Villeneuve sur Yonne (Yonne) agissant au nom de ses enfants mineurs Solas (Nathan) né le 4 novembre 2006 à Auxerre (Yonne), Solas (Lucile, Angéla) née le 01 mai 2008 à Auxerre (Yonne), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de ces mineurs celui de: Berthet.

AL89332636

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Chantier Hervé, notaire à Appoigny (Yonne), le 9 août 2010, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial de séparation de biens avec la création d'une société d'acquêts, avec clause d'attribution intégrale de ladite société d'acquêts au survivant des deux époux, par:
Monsieur Eric Fernand Robert Tallandier, opticien, et Madame Sylvie Martine Perrot, cadre commercial, son épouse, demeurant ensemble à Auxerre (89000), 19 rue de Bourgogne,
Nés savoir:
Monsieur Tallandier à Montbard (21500) le 24 août 1964,
Madame Perrot à Semur en Auxois (21140) le 3 juillet 1962,
Mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Dominique Dupuis, notaire à Semur en Auxois, le 29 juillet 1986, préalable à leur union célébrée à la mairie de Courcelles les Semur (21140), le 2 août 1986.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention,
Me Hervé Chantier, notaire

AL89332638

(Art. 1397 al 3 c.civ.)
Suivant acte reçu par Me Michel Le Chau, Notaire à Joigny (Yonne) le 12 août 2010, Monsieur Michel, Bernard Aoustin, artisan, né à Chatou(78110 Yvelines) le 2 novembre 1951 et Madame Marie-Thérèse Missilier, coiffeuse, son épouse, Montmorency (95160 Val-d'Oise) le 6 novembre 1949, demeurant ensemble à Champlay (89300 Yonne) 9 Grande Rue, soumis régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Champlay (89300 Yonne) le 26 avril 2008, ont déclaré vouloir changer de régime matrimonial et adopter le régime de la Communauté Universelle à laquelle Monsieur Michel, Bernard Aoustin envisage de faire apport de ses biens immobiliers personnels.
Conformément à l'article 1397 al 3 du Code Civil, les créanciers disposent d'un délai de trois mois à compter de la présente insertion pour faire opposition au changement de régime.
Pour toute opposition élection de domicile est faite en l'étude de Me Michel Le Chau Notaire 28 bis Quai du Général Leclerc BP 54 (89300) Joigny.
Pour avis.

AL89332637

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE LESC'IMMO

« Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 août 2010 enregistré à Sens le 11/08/2010 bordereau no 2010/672 case 1, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros dont le siège social est situé à Fleury la Vallée 1 place de l'église 89113.
L'objet social de la société est toute activité de conseils et d'entremise pour la réalisation d'un achat ou vente ou location d'immeuble ; toute activité d'administration de biens ; gestion de patrimoine immobilier et syndic de copropriétés.
La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son mmatriculation au RCS de Sens.
Mademoiselle Virginie Pey demeurant 32 rue Toulouse Lautrec 91300 Massy est désignée en qualité de gérant ayant seul pouvoir à l'effet d'engagement général de la société à l'égard des tiers».
Pour insertion, le gérant

AL89332635

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2010, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée:
Dénomination sociale: La Ferme aux Cailloux
Forme: exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet: exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural.
Capital social: 223 000 euros.
Siège social: 13 route de Saint Florentin 89320 Arces Dilo.
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature: matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 223 000 euros.
Gérant: M. Claude Dupuis, demeurant à Arces Dilo (Yonne), 13 route de Saint Florentin.
Cessions de parts: soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société comporte moins de trois associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur

AL89332628

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SELARL Spinella
Reboul Roudil
Avocats

Maison Familiale Rurale de LIERNAIS

Pour *trouver son orientation* en 4ème-3ème
Pour *se professionnaliser* en Bac Pro Elevage ou Agroéquipement
avec des stages
50 % en stage
50 % à l'école

Taux de réussite aux examens 2010
Brevet national : 87 %
BEPA Elevage et Agroéquipement : 80 %
Bac Pro Agroéquipement : 100 %

MFR Liernais
Le Dueg
21430 Liernais
Tél:03.80.84.41.60
mfr.liernais@mfr.asso.fr



6 place Robert Schuman
38000 Grenoble

SOCIETE AGRICOLE DE LA GRANGE ARTHUIS

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 375 300 euros
Siège social
La Grange Arthuis
89170 Lavau
Auxerre 330 424 300

Par assemblée générale du 30 novembre 2009, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS: d'Auxerre.
Pour avis

AL89332639

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PHARMACIE DES CLOS

SELARL au capital de 80 000 euros
Siège social
5, rue Jules Rathier
Chablis (89800)
498 823 301 RCS Auxerre

L'assemblée générale ordinaire a décidé en date du 22 avril 2010 la nomination, en qualité de cogérante, de Madame Barrand Mineur, demeurant 27 route d'Auxerre à Seignelay (89250), sous diverses conditions suspensives réalisées en date du 1er août 2010.
Pour avis,
La gérance

AL89332642

CESSION

Etude Me Chantier à Appoigny - Cession de Fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Hervé Chantier, notaire associé de la société civile professionnelle titulaire d'un office notarial à Appoigny (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, avec la participation de maître Michel Le Chau, notaire à Joigny, le 11 août 2010, enregistré au service des impôts des entreprises d'Auxerre le 13 août 2010, bordereau 829 case n°1, extrait 2543, a été cédé par:

La société dénommée SARL La Farandole des Pains, dont le siège est à Cheny (89400) 4 rue de la Mairie, identifiée au Siren sous le numéro 449876366.
A:
La société dénommée SAS La Farandole des Pains, dont le siège est à Cheny (89400) 4 Rue de la Mairie, identifiée au Siren sous le numéro 523558427.
Un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, glaces, avec tournées sur les communes de Bonnard, Charmoy et Epineau-les-Voves, et dépôt de pain à Saint Georges sur Baulches, et marchés de l'Arquebuse à Auxerre les mardis et vendredis, ainsi que le marché de Saint Geneviève à Auxerre les dimanches, sis à Cheny 89400, à l'angle de la rue de la Mairie sur laquelle il porte le numéro 4 et de la rue Paul Bert, (établissement principal) appartenant au cédant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, sous le numéro 449 876 366.
Et un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, son, épicerie et confiserie, sis à Bassou 89400, 90 Grande rue, (établissement secondaire) appartenant au cédant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 449 876 366.
Avec tous les éléments corporels et incorporels.
Propriété - jouissance
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er septembre 2010.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent soixante mille euros (360 000,00 euros), s'appliquant:
- aux éléments incorporels pour deux cent quarante mille deux cent soixante et un euros (240 261,00 euros)
- au matériel pour cent dix neuf mille sept cent trente neuf euros (119 739,00 euros)
Payé comptant, marchandises en sus.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à Appoigny (Yonne), en l'Etude de Me Chantier, notaire, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire

AL89332640

UN MOYEN MODERNE
ET RAPIDE POUR PUBLIER
VOTRE ANNONCE LÉGALE
legales@terres-de-bourgogne.net
RENSEIGNEZ-VOUS
AUPRÈS DE PATRICIA
AU 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR
PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS
Terres de Bourgogne



Transmettez votre texte par courrier électronique
legales@terres-de-bourgogne.net
Un devis sera établi rapidement
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42



Environnement

Les éoliennes «fatales» aux chauves-souris ?

Denis Guvenatam est écologue et travaille dans un bureau d'études en environnement. Sollicité pour des études d'impacts, ce Dijonnais de 29 ans se prononce sur l'éolien. Il fait part d'une étonnante donnée sur les chauves-souris.

L'écologie est avant tout une science qui étudie les interactions entre les espèces et l'environnement. Denis Guvenatam en est un spécialiste. Ce dijonnais de 29 ans travaille dans un bureau d'études dont le périmètre d'actions s'étend sur huit régions françaises. Lors d'importants projets de constructions et de réalisations humaines telles que des parcs éoliens, la conservation des milieux et des espèces naturels est l'objectif *«numéro 1»* pour ces spécialistes de la nature. Des études d'impacts doivent être réalisées avant chaque projet. Leurs études préalables nécessitent d'être validées par les services des Dreal (ex Diren) pour que les dossiers aillent plus loin. Bien que les marges de manœuvres de ces bureaux d'études en environnement soient faibles, ils n'hésitent pas à déconseiller le développement de projets dans zones sensibles.

Un an d'études

Les projets éoliens font partie du domaine d'intervention du dijonnais. L'objectif des études est d'apprécier les différents impacts que pourraient avoir le parc éolien sur la faune et la flore ainsi que de proposer des mesures compensatoires pour réduire ces impacts Un très large inventaire des espèces présentes ou potentielles s'impose. Une période d'une année entière est requise pour la réalisation de ces inventaires, beaucoup espèces ne sont présentes sur le site tout au long de l'année (oiseaux et chauves-souris essentiellement).

Dépression fatale

A entendre l'écologue dijonnais, des réserves concernant les études préalables sur des projets éoliens seraient relativement fréquentes. Les principaux freins proviendraient de la présence ou non d'animaux *«ailés»* sur le site. Les grands rapaces sont souvent cités, mais les chauves-souris sont une autre composante des problématiques environnementales. *«Elles sont amenées à beaucoup bouger et à passer à proximité des éoliennes lors des migrations, elles peuvent parfois faire une dizaine de kilomètres pour aller se nourrir»* précise Denis Guvenatam, *«plusieurs études ont montré que le mouvement des pales génèreraient une dépression qui ferait exploser leurs poumons ! Les impacts contre les pales resteraient finalement faibles»*.



Une grande partie du travail de l'écologue consiste à se renseigner sur les espèces présentes sur les sites où l'on prévoit une construction.

Aurélien Genest

Références : Erin F. Baerwald, Genevieve H. D'Amours, Brandon J. Klug and Robert M.R. Barclay. Barotrauma is a significant cause of bat fatalities at wind turbines. http://www.cell.com



La dépression générée par les pales des éoliennes aurait un impact significatif et *«fatal»* sur les chauves-souris.

Abonnement
Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

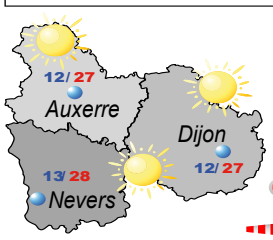
☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1058

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶Prévisions **météo** du 20 AU 26 août 2010

Vendredi 20 Août



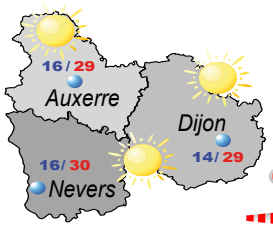
Belle journée
Une belle journée en perspective, avec un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 27 à 29 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Bernard
Soleil : 07:13 - 21:03
Lune : 18:45 - 02:52

Samedi 21 Août



Agréable
Le temps restera agréable et le soleil généreux. Les températures seront en hausse et les vents faibles.

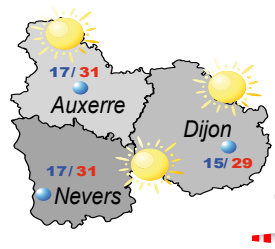
T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 29 à 31 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Christophe
Soleil : 07:14 - 21:01
Lune : 19:18 - 03:54

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — 0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 22 Août



Plein soleil
Le soleil persistera tout au long de cette journée dominicale. Les températures seront de saison et les vents souffleront toujours faiblement.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 30 à 32 °C

Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

St Fabrice
Soleil : 07:15 - 21:00
Lune : 19:46 - 04:57

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Août :
Le ciel sera de traîne au cours de ces prochains jours.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 14 à 22 °C T° maxi. : 29 à 31 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Août :
Un temps perturbé s'annonce, avec de nombreuses averses.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 15 à 18 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Les moyennes sur Dijon en Août sur 30 ans

Les températures :
T° mini : 14°C
T° maxi : 25°C

Les précipitations :
Cumul : 58 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 6
Nombre de jours de brouillard : 2
Nombre d'heure d'insolation : 246

Statistiques Météo Agricole

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

		4			8			5
5	2						9	7
	9	8						
			7	2				3
		9	4		1	7		
8				3	9			
						4	5	
1	4						7	8
2			8			6		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

7	3	5	4	1	8	9	6	2
2	9	1	6	7	3	4	8	5
4	6	8	9	2	5	7	1	3
5	2	3	8	6	7	1	4	9
8	4	7	1	3	9	5	2	6
6	1	9	2	5	4	8	3	7
3	8	6	5	9	1	2	7	4
9	7	4	3	8	2	6	5	1
1	5	2	7	4	6	3	9	8

▶Télévision Sélection du 21 au 27 août 2010

Samedi 21

TF1
20.45 La soirée du rire. Divertissement de Jean-Pierre Foucault, avec Franck Dubosc, Anthony Kavanagh, Marianne James, Michel Boujenah, Pascal Légitimus, Élie Semoun, Dany Boon, etc.
23.30 Fringe. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne.
22.25 L'abribus. Théâtre avec Florence Foresti, Philippe Elno.

FRANCE 3
20.35 Équipe médicale d'urgence : «Choucroute story», «Coup de blues» ★. Série avec Christian Vadim ⓾. *Assez inégal.*
22.45 Soleil rouge ★★. Western (1971) de Terence Young, avec Charles Bronson, Ursula Andress (1h50). *Original et prenant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «L'énigme Diesel» ★★. *Très intéressant.*
21.35 L'aventure humaine «La rocket du rail». Documentaire.
22.25 Le prisonnier (13, 14 et 15/17) ★★★. Série.

M6
20.40 Médium : «Signes extérieurs de folie», «Un seul être vous manque», «La nuit des morts-vivants». Série avec Rosanna Arquette ⓾.

CANAL +
20.45 Les insurgés ★★. Film de guerre (2007) de Edward Zwick, avec Daniel Craig, Liev Schreiber (2h12) ⓾. *Poignant, mais dur.*

Dimanche 22

TF1
20.45 Les visiteurs ★★. Comédie (1992) de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier (1h45). (voir Sélection)
22.45 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 FBI portés disparus : «La fuite», «Les racines du mal», «Ces chers enfants». Série avec Anthony LaPaglia ⓾.
22.40 Histoires de vies «Préliminaires» ★. Téléfilm avec Armelle Deutsch, Thomas Jouannet ⓬. *Très malsain.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et la ferme des Blanchard» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux, Évelyne Buyle. (voir Sélection)
22.35 Centre spécial pour filles rebelles. Documentaire ⓾.

ARTE
Mère Teresa, dans la tradition des saintes
20.45 Bernadette ★★. Biographie (1987) de Jean Delannoy, avec Sydney Penny (2). (voir Sélection)
22.40 Mère Teresa «La foi et le doute». Documentaire.

M6
20.40 Capital, les inédits de l'été «Plaisir, détente : Les produits qui vous font craquer». Magazine.
22.50 Enquête exclusive, les inédits de l'été «Roms, tsiganes : Des vérités qui dérangent».

CANAL +
21.00 Football «PSG/Bordeaux».

Lundi 23

TF1
20.45 Merci papa, merci maman ★. Téléfilm avec Laurent Ournac, Sébastien Knafo. *Médiocre.*
22.30 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Les dessous de la loi», «Double vie», «La cinquième balle». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
22.40 À deux pas du futur : «Feux de la Terre, feux du ciel», «Sommes-nous seuls dans l'univers ?». Magazine présenté par Igor et Grichka Bogdanoff, avec Jérôme Chapellaz, Gilles Ramstein, etc.

FRANCE 3
20.35 La folie des années 90. Documentaire.
22.55 Faits divers, le mag.

ARTE
20.35 La vie passionnée de Vincent Van Gogh ★★★. Biographie (1956) de Vincente Minnelli, avec Kirk Douglas (1h57). *Une superbe biographie.*
22.35 La force de la musique «La famille Wallfisch».

M6
20.40 Un dîner presque parfait «Le combat des régions». Divertissement avec Cyril Lignac, Georges Blanc, Jean-François Piège, etc.
22.45 Un dîner vraiment parfait «Le combat des régions».

CANAL +
20.45 Mafiosa (5 et 6/8) ★★. Série avec Hélène Fillières ⓾. *Prenant.*

Mardi 24

TF1
20.45 Les experts, Miami : «La place du mort», «Gènes opposés», «Cyber-lébrité». Série ⓾.
23.05 Premier amour.

FRANCE 2
20.35 Oscar ★. Comédie (1967) de Édouard Molinaro, avec Louis de Funès (1h25). *Gros, mais amusant.*
21.55 Faites entrer l'accusé «Khaled Kelkal, ennemi public n°1» ⓾.
23.25 The fountain ★. Drame (2006) de Darren Aronofsky, avec Hugh Jackman (1h30) ⓾. *Confus.*

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise «Une question d'honneur». Téléfilm.
22.40 20 ans de rires à Montreux. Divertissement avec Laurent Ruquier, Anne Roumanoff, Les Chevaliers du fiel, etc.

ARTE
20.35 Les Tudors (7 et 8/10) ★★★ ⓬. *Passionnant, mais érotique.*
Cherche âme sœur
22.25 Le business de la solitude «L'âge d'or des entremetteurs».
23.20 Sugar town «Célibataires cherchent célibataires».
00.15 Macho, mais pas trop.

M6
20.40 Le gendarme et les gendarmettes ★. Comédie (1982) de J. Girault, avec Louis de Funès. *Pesant.*
22.30 Florence Foresti fait des sketches à la Cigale.

CANAL +
20.45 Champions League.

Mercredi 25

TF1
20.45 Esprits criminels. Série ⓾.
23.05 Dirty sexy money (8 et 9/13) ★★. Série. *Réjouissant*

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «La mystérieuse Anne d'Autriche, mère du Roi Soleil» ★★. Magazine présenté par S. Bern. *Passionnant.*
22.10 Délit de fuites. Théâtre de Jean-Claude Islert, avec Roland Giraud, Elizabeth Bourgine.
23.50 L'âge d'homme... maintenant ou jamais ! ★. Comédie (2007) de Raphaël Fetjö, avec Romain Duris (1h20). *Maladroit.*

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Une alliance maléfique». Série ⓾.
22.45 Strip-tease. Magazine.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Kennedy-Oswald : Le fantôme d'un assassinat» ★★. (voir Sélection)
22.05 Le dessous des cartes.
22.20 12 and holding ★★. Drame en VO (2005) de M. Cuesta, avec Conor Donovan (1h31). *Poignant*

M6
20.40 Zone interdite, les inédits de l'été «Beauté, jeunesse, forme : Quand l'apparence devient une obsession». Magazine.
23.25 Accusé à tort «Massacre en sous-sol : Affaire Didier Delporte» ⓾.

CANAL +
20.45 Les derniers jours du monde. Comédie (2008) de A. et J.-M. Larrieu (2h09) ⓬. *Confus et érotique.*

Jeudi 26

TF1
20.45 Masterchef Divertissement présenté par Carole Rousseau, avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Sébastien Demorand.
23.50 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Enquêtes spéciales : «Ségné vin sové nou (Seigneur, viens nous sauver)», «Crime : La révolution ADN», «Tous salariés, tous patrons», avec Florence Aubenas.
22.45 La boîte à musique de Jean-François Zygel. Magazine avec Didier Lockwood, Sarah Nemtanu, Maria de Medeiros, etc.

FRANCE 3
20.35 En toute innocence ★★. Drame (1987) de Alain Jessua, avec Michel Serrault, Nathalie Baye (1h32). *Prenant, mais atroce.*
22.45 Rocky III «L'œil du Tigre» ★★. Aventures (1982) de et avec Sylvester Stallone (1h45). *Bien fait.*

ARTE
Les années yé-yé
20.35 Yé-yé révolution «1962-1966». Documentaire.
21.35 Le destin tragique de Roy Black. Biographie (1996) de P. Keglevic, avec Christoph Waltz (1h36).
23.10 Heidschi Bum Beidschi, les idoles yé-yé en Allemagne.

M6
20.40 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.45 Flashforward (17 et 18/24) ★★. Série ⓾. *Palpitant*

Vendredi 27

TF1
20.45 Les experts Manhattan : «Payer sa dette», «Tragédie grecque». Série avec Gary Sinise ⓾.
22.20 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur «Best of». Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Hugues Auffray, Christophe Mahé, Garou, Dany Brillant, Stone et Charden, Murray Head, Florent Pagny, etc.
22.45 Panique dans l'oreillette «Best of». Magazine présenté par Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Le Grand Ouest canadien». Magazine présenté par Patricia Loison.
23.05 Agatha Christie «Le major parlait trop». Téléfilm avec Helen Hayes, Maurice Evans.

ARTE
20.35 Sagan ★★. Téléfilm de Diane Kurys, avec Sylvie Testud, Pierre Palmade, Lionel Abelanski, Jeanne Balibar, Arielle Dombasle, Gwendoline Hamon (3h08). (voir Sélection)
23.45 Grand format «Katrina, et après ?» ★★. *Poignant*

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «Obéir aux ordres», «En toute confiance», «Retrouvailles». Série avec Mark Harmon ⓾.
23.05 Numb3rs. Série ⓾.

CANAL +
20.45 Football «Inter Milan/Atlético Madrid».

SÉLECTION


Arte - C. Schroubbe

Sagan - En 1954, une jeune fille de dix huit ans prend comme nom de plume Françoise Sagan et fait sensation dans le monde littéraire. Elle vient de publier son premier roman qui dépeint l'éveil à l'amour d'une adolescente. Dans cette version télévisée de son film de cinéma, Diane Kurys ne cache pas sa fascination pour la romancière. Elle décrit avec précision la vie débridée de son héroïne, pétrie de contradictions, pouvant tour à tour se montrer égoïste et généreuse, s'adonnant à toutes les dérives (drogue, alcool, jeux, etc), pour mieux oublier les souffrances de la solitude. On regrette le manque d'originalité de la mise en scène et un récit qui se focalise sur les relations amoureuses et amicales de la romancière aux dépens des enjeux littéraires de son œuvre. Le choix de Sylvie Testud pour incarner la romancière se révèle judicieux. Elle parvient à une ressemblance troublante avec son modèle. ***Vendredi 27, sur Arte, à 20h35.***

Les visiteurs - Pour réparer une bévue, un magicien expédie Godefroy de Montmirail dans le temps. Il se retrouve, avec son valet Jacouille, à notre époque. On retrouve avec grand plaisir le comte de Montmirail et son valet Jacouille en «villégiature» chez sa descendance. Laquelle, interprétée par Valérie Lemercier, vole toujours la vedette à ses compagnons qui en font des tonnes. Mais le rire (souvent gros) est au rendez-vous. ***Dimanche 22, sur TF1, à 20h45.***

Louis la brocante «Louis et la ferme des Blanchard» - Un agriculteur criblé de dettes prend contact avec Louis, afin de lui vendre un service de table. Ce sont des mensonges successifs (de lourds secrets familiaux) qui ont saccagé les vies de plusieurs personnes, dans cette histoire très prenante et très émouvante. Comme toujours, des touches d'humour viennent dérider un peu l'atmosphère. ***Dimanche 22, sur France 3, à 20h35.***

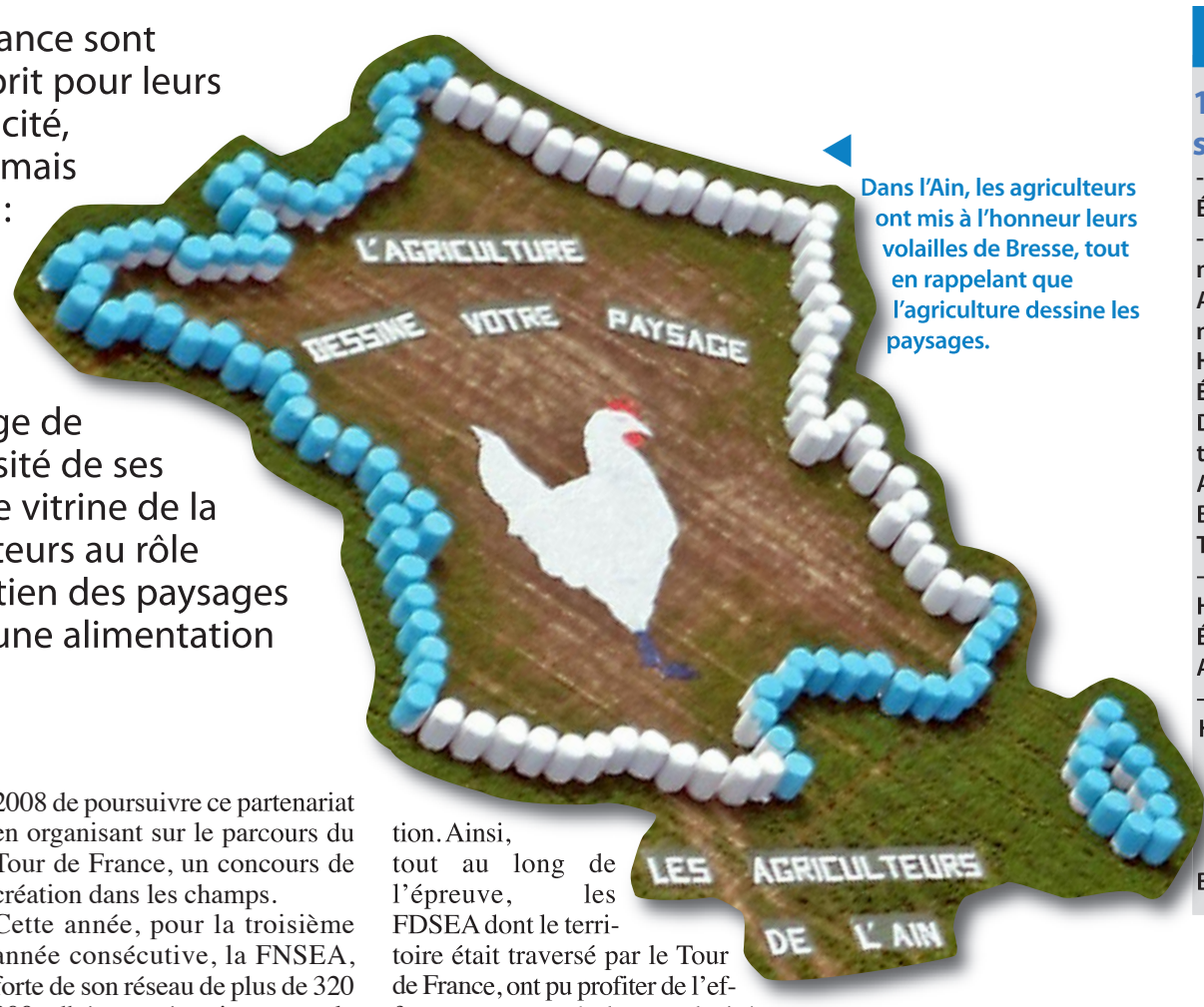
Bernadette - Pour raconter la vie de la sainte, Jean Delannoy a choisi la simplicité et l'authenticité. Le résultat est, certes, assez académique, mais il illustre la vie de Bernadette avec respect, fraîcheur et une sympathique naïveté. À cet égard, les répartie (authentiques) de Bernadette ajoutent des touches d'humour réjouissantes. Quant aux scènes des apparitions de la Vierge, elles sont traitées avec beaucoup de retenue et de respect. ***Dimanche 22, sur Arte, à 20h45.***

Les mercredis de l'histoire «Kennedy-Oswald : Le fantôme d'un assassinat» - Avec ce documentaire de qualité, le spectateur est plongé dans l'ambiance des années 1960. Toutes les thèses sont évoquées, du complot castriste ou soviétique à celui de la CIA et de la Mafia, sans oublier l'acte d'un homme seul. Cette enquête fouillée ne s'est pas seulement arrêtée au fait, mais il étudie aussi la conscience collective du peuple américain. ***Mercredi 25, sur Arte, à 20h35.***

Communication

Les agriculteurs et la FNSEA au cœur du tour de France

Agriculture et Tour de France sont indissociables. Dans l'esprit pour leurs valeurs communes (ténacité, partage, convivialité …) mais également dans les faits : Chaque année, le tour traverse nos régions, nos départements, et est un vecteur incontournable de l'image de notre pays et de la diversité de ses paysages. En somme une vitrine de la contribution des agriculteurs au rôle majeur joué dans l'entretien des paysages et dans la production d'une alimentation saine et abondante.



Dans l'Ain, les agriculteurs ont mis à l'honneur leurs volailles de Bresse, tout en rappelant que l'agriculture dessine les paysages.

Tour de France et agriculture ont toujours été étroitement liés. En effet, depuis des années le lancement du Tour a lieu au salon International de l'Agriculture (SIA) et la FNSEA y a toujours été étroitement associée. Forts de cette proximité et de leurs valeurs communes, la FNSEA et ASO (Amaury Sport Organisation), la société organisatrice du Tour de France, ont décidé en 2008 de poursuivre ce partenariat en organisant sur le parcours du Tour de France, un concours de création dans les champs.

Cette année, pour la troisième année consécutive, la FNSEA, forte de son réseau de plus de 320 000 adhérents répartis sur tout le territoire national, a reconduit le partenariat conclu avec la société organisatrice du Tour et a relancé un nouveau concours de réalisation. Ainsi, tout au long de l'épreuve, les FDSEA dont le territoire était traversé par le Tour de France, ont pu profiter de l'effervescence et de la popularité indéniable de cet évènement pour parler agriculture, valoriser leur activité et faire déguster de régions en régions leurs produits.

Aussi, et l'été appelant à l'escapade, nous vous proposons un tour de France des plus belles réalisations du réseau FNSEA au cours de l'épreuve 2010. De Cambrai aux Champs Elysées, en passant par les Alpes et les Pyrénées ce ne sont pas moins de 12 réalisations que les FDSEA auront réalisé pour le plus grand plaisir des yeux mais aussi des papilles des millions de français massés sur les routes du Tour. Retour en image sur cette aventure sportive et sur ce partenariat hors du commun.

S.L – FDSEA 58



Les agriculteurs jurassiens avaient choisi de mettre en avant leur production locale: Jura, Pays du Comté, pouvait-on lire sur leur carte, tandis qu'à quelques pas de là, des dégustations étaient proposées aux touristes.



En Gironde, avant que le peloton ne regagne la région parisienne, les viticulteurs de la Fdsea 33 ont réalisé une composition ventant les mérites des producteurs locaux, éleveurs de beaux vins...



Dans la Nièvre, comme dans beaucoup de départements des dégustations ont été organisées. Ici à Moulins Engilbert, les éleveurs proposent une dégustation de viande charolaise.



«Les éleveurs vous nourrissent et protègent votre environnement» tel était le slogan des agriculteurs de Saône-et-Loire qui proposaient également une dégustation de viande charolaise.

FDSEA

12 FDSEA mobilisées sur les routes du Tour

- Saône et Loire, 9 juillet 2010 : Étape Montargis – Gueugnon
- Jura, 10 juillet 2010 – Étape Tournus – Station des Rousses
Ain, 10 juillet 2010 – Étape Tournus – Station des Rousses
Hautes Alpes, 14 juillet 2010 – Étape Chambéry – Gap
Drôme, 15 juillet 2010 – Étape Sisteron – Bourg les Valence
Ardèche, 16 juillet 2010 – Étape Bourg de Péage – Mende
Tarn, 17 juillet 2010 – Étape Rodez – Revel
Haute-Garonne, 17 juillet 2010 – Étape Rodez – Revel
Aude, 18 juillet 2010 – Étape Revel – Aux 3 domaines
Hautes-Pyrénées, 20 juillet et 22 juillet 2010 – Étapes Bagnères de Luchon – Pau et Pau – Col du Tourmalet
Gironde, 24 juillet 2010 – Étape Bordeaux - Pauillac